

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE BOUCHER, présidente
 M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire
 M. MARIO DUMAIS, commissaire
 M. ALFRED MARQUIS, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

SÉANCE THÉMATIQUE

LES MODES ACTUELS DE PRODUCTION PORCINE

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 2

Séance tenue le 23 octobre 2002, à 13 h 30
Église Saint-Joseph
885, rue Saint-Pierre Ouest
Saint-Hyacinthe

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2002	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
PRÉSENTATION DU GROUPE AGÉCO (Évolution historique de la production porcine au Québec)	
MICHEL MORISSET	3
PRÉSENTATION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (Portrait de la production porcine au Québec, au Canada et sur le plan international)	
PASCAL Van NIEUWENHUYSE	21
REPRISE DE LA SÉANCE	39
PÉRIODE DE QUESTIONS :	
JOCELYNE BEAULIEU	39
RÉJEAN CHOUINARD	48
VICTOR BLAIS	52
CLAUDE GRÉGOIRE	62
FRANÇOIS BRUNEAU	68
CLÉMENT POULIOT	72
JACQUES FOURNIER	77
EDOUARD ASNONG	82

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE:

5 Alors, mesdames et messieurs, bonjour et bienvenue à cette première séance thématique de la consultation publique portant sur le développement durable de la production porcine au Québec.

10 Pour ceux qui ne me connaissent pas déjà, je suis Louise Boucher, je préside cette Commission d'enquête et d'audiences publiques qui a la responsabilité de réaliser le mandat confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement par monsieur André Boisclair en sa qualité de ministre de l'Environnement. Cette Commission est également composée de messieurs André Beauchamp, Alfred Marquis et Mario Dumais.

15 Je précise que nous avons été tous les quatre assermentés devant un juge de la Cour supérieure du Québec et que nous nous sommes engagés à respecter le Code d'éthique et de déontologie du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

20 Au cours de cette séance, la Commission est assistée d'une équipe. Nous avons avec nous à l'avant les deux analystes, madame Sylvie Mondor et madame Stéphanie Dufresne. Par ailleurs, à l'arrière de la salle, deux conseillers en communication sont présents, soit madame Alexandra Dufresne et monsieur Daniel Bérubé, ainsi que nos deux coordonnatrices du secrétariat de la Commission, madame Anne-Marie Gaulin et madame Suzanne Bouchard.

25 Alors, si vous avez des questions ou quoi que ce soit, vous vous référez à ces personnes parce qu'il n'est pas permis à la Commission de discuter avec personne, sauf en public.

30 Le responsable de l'organisation logistique, c'est monsieur Jean Métivier, et le technicien du son, Georges Leclerc.

35 Les transcriptions sont assurées par madame Lise Maisonneuve. Alors, je vous mentionne que tout ce qui est dit en audience publique est enregistré et que les transcriptions seront disponibles dans la semaine qui suit dans les vingt centres de consultation que la Commission a ouverts et dans le site Internet du Bureau d'audiences publiques. Les documents déposés pourront également y être consultés tout au long du mandat.

40 Vous pouvez obtenir les coordonnées complètes de ces centres et de l'adresse Internet du BAPE à l'arrière de la salle.

 Alors, les séances thématiques de cette semaine porteront sur les modes de production porcine. Plus spécifiquement cet après-midi, les conférenciers invités par la Commission traiteront de l'évolution historique de la production porcine au Québec et du portrait de la production porcine au Québec, au Canada et sur le plan international.

45

Monsieur Michel Morisset, du Groupe de recherche en économie et politique agricole X je pense que votre nom a changé par contre, le nom de votre organisme a changé, vous saurez nous le dire tantôt X fera la première présentation et monsieur Pascal Nieuwenhuys la seconde.

50

Le déroulement sera le suivant. Nous allons inviter d'abord les conférenciers à faire leur présentation, après quoi la Commission leur adressera quelques questions. Une fois toutes les présentations faites, nous prendrons une pause d'environ quinze minutes et c'est à ce moment-là qu'il vous sera possible de vous inscrire au registre. Et, au retour de la pause, nous vous inviterons dans l'ordre d'inscription à adresser des questions à la Commission.

55

Pour que nos échanges soient des plus fructueux au cours de cette séance, il faudra respecter certaines règles de procédure que je vous mentionne immédiatement. D'abord, le nombre de questions permises est de deux questions par intervention sans sous-question. Cette règle a pour but de permettre au plus grand nombre de participants de poser leurs questions. Vous avez la possibilité de vous réinscrire au registre pour des questions supplémentaires.

60

Au fait, le registre va être ouvert à la pause et il sera fermé à la fin de la séance, parce que comme on change de conférencier ce soir, bien, on va essayer de gérer toutes les questions dont les conférenciers pourraient avoir la réponse cet après-midi. Alors, on fermera le registre à la fin de la séance. Ce soir, j'ouvrirai un nouveau registre pour nos conférenciers de la soirée.

65

Nous demandons d'éviter les préambules aux questions. Les seules préambules acceptés sont ceux qui semblent indispensables à la compréhension de votre question.

70

Les membres de la Commission peuvent intervenir en tout temps, au moment du questionnement que vous pouvez faire, pour obtenir de l'information supplémentaire.

75

Toutes les questions du public doivent m'être adressées. Ceci s'applique également à toutes les réponses. Aucun échange direct ne devra se faire entre les conférenciers et le public. La Commission ne tolérera aucune forme de manifestation d'approbation, de désapprobation, de remarques désobligeantes, de propos diffamatoires, d'attitude méprisante.

80

La meilleure façon de favoriser les débats sereins est de respecter les règles de procédure du BAPE. Les questions sont permises, mais pas les accusations.

85

S'il y a des questions qui n'obtiennent pas de réponse sur le champ, la Commission se chargera d'obtenir ces réponses dans les prochains jours. Ces réponses feront partie du dossier et seront disponibles dans les centres de consultation et dans le site Internet de la Commission.

Dans la mesure du possible, tous les documents déposés lors des séances thématiques seront acheminés dans les centres de consultation la semaine suivante, en tout cas dans les meilleurs délais. D'ailleurs, nous demandons de les déposer en 27 copies. Par ailleurs, avant

90 que je ne l'oublie, j'inviterai nos conférenciers à faire le dépôt de leurs documents après la présentation.

95 Si certains éléments d'information ou des documents demandés sont considérés comme confidentiels par la personne qui doit les déposer, celle-ci doit en faire part à la Commission au moment où la Commission lui en fait la demande. Et si la Commission le décide, cette information doit lui être remise avec la mention *confidentiel+. Et on a une procédure d'examen de cette requête de confidentialité et une décision sera rendue par la Commission.

100 Il y a des citoyens également qui peuvent hésiter à nous transmettre une information croyant qu'elle est confidentielle. Alors, on vous invite à en discuter avec les coordonnatrices du secrétariat de la Commission qui se chargeront de nous consulter à cet effet.

Alors, voilà pour les règles de procédure de la séance d'aujourd'hui, qui se répéteront au cours de toutes les séances thématiques.

105 Et maintenant, sans plus tarder, j'invite monsieur Michel Morisset du GREPA à nous entretenir de l'évolution historique de la production porcine au Québec. Merci.

M. MICHEL MORISSET :

110 Merci, madame la présidente. Le Groupe Agéco, on peut considérer que c'est le bras commercial du GREPA à l'Université Laval.

115 Alors, on m'a demandé aujourd'hui de venir vous présenter 50 ans d'histoire de production porcine au Québec en 40 minutes. Alors, vous excuserez parfois le fait que je sois obligé d'aller assez rondement.

120 Ce que je vais faire avec vous cet après-midi, c'est d'abord de vous décrire l'évolution historique. On va commencer aux années 50, mais de façon extrêmement succincte et rapide. Par la suite, on va regarder quels sont les facteurs qui sont considérés habituellement comme les facteurs explicatifs, que ce soit dans le champ des politiques, le champ réglementaire, au niveau des marchés, au niveau des prix, au niveau des outils de mise en marché. On sait que c'est très important les outils de mise en marché dans l'agroalimentaire québécois et particulièrement dans le secteur porcin. Et, finalement, on va dire quelques mots aussi de facteurs qui sont plus d'ordre technologique.

125 D'abord, cinq grandes étapes du développement du secteur porcin au Québec. La première étape, que j'ai appelée *la lente spécialisation+, va de 1951 à 1975.

130 La seconde, c'est la première grande phase de croissance qui va de 1976 à 1981, suivie d'une crise aiguë, dont plusieurs d'entre vous allez vous rappeler, qui va grosso modo nous entraîner dans une très mauvaise situation de 1981 à 1984. Ça va être suivi par une

grande phase de stagnation de la production qui va durer une dizaine d'années, et la toute dernière phase de croissance, celle qui va débiter en 1995.

135 On va donc rapidement reprendre chacune de ces grandes étapes-là pour voir qu'est-ce qu'il en est exactement.

140 D'abord, j'attire votre attention sur le processus de spécialisation. La spécialisation, c'est le fait qu'une exploitation agricole en vienne un jour qu'à ne mettre en marché qu'un seul produit ou des produits qui sont strictement connexes.

145 Ce phénomène au Québec, on l'a vécu il y a aussi longtemps et on l'a connu dans l'ensemble des productions, si bien que notre production agricole est aujourd'hui une production qui est presque complètement spécialisée. La grande majorité des agriculteurs ne mettent en marché qu'un produit agricole, ce qui a comme conséquence que l'ensemble des producteurs se sont spécialisés. Et ça, on a vu apparaître ça suite à la grande crise qui a suivi la 2e Guerre mondiale et qu'on peut associer à la reprise des agricultures européennes, cette crise qui a commencé en 1951 et qui, dans l'agriculture, va perdurer presque jusqu'au milieu des années 60.

150 C'est dans cette époque-là qu'on va voir apparaître les premiers spécialistes de l'agriculture québécoise. Ces premiers spécialistes-là, on va les retrouver d'abord dans le lait de consommation, qui est une très ancienne spécialité, ensuite dans la volaille dans le secteur des oeufs, dans le secteur des fruits.

155 Et ce sur quoi je veux attirer votre attention, c'est le fait que le secteur porcin va demeurer pendant une relative longue période un secteur de production secondaire. C'est-à-dire, le secteur porcin comme spécialité n'apparaîtra pas dans un premier temps.

160 Regardons quelques données qui nous permettent de le comprendre facilement. Vous avez ici un histogramme dans lequel, en vert, on a le pourcentage des porcs, donc des cochons, qui sont détenus par les fermes laitières et, en orangé, le pourcentage des animaux, des porcs donc, qui sont détenus par des fermes porcines.

165 On voit que, en 1961, plus de 40 % des porcs sont encore détenus par des fermes laitières, alors que les fermes qu'on dit spécialisées en production porcine en détiennent moins que les fermes laitières. Ce phénomène, on voit comment est-ce qu'il évolue dans les quinze années qui sont illustrées ici.

170 Déjà en 1971, on voit la progression des fermes spécialisées porcines qui détiennent en pourcentage à ce moment-là deux fois plus de porcs que les fermes laitières.

175 Et, finalement, en 1976, on peut dire que le secteur porcin a rejoint plusieurs autres secteurs dans l'agriculture. Et les porcs se retrouvent maintenant majoritairement, au-dessus de 85 %, dans les fermes porcines. C'est un phénomène qui est important, parce qu'on y fait

encore référence aujourd'hui, on fait souvent des comparaisons avec d'autres pays où parfois le processus de spécialisation est moins avancé.

180 Cette spécialisation relativement tardive de la production porcine a eu aussi des conséquences au niveau d'autres éléments. Entre autres, on peut considérer que la mise sur pied des plans conjoints dans le secteur porcin X je devrais dire du plan conjoint, mais il y a eu tellement de tentatives qu'on parle des plans conjoints X a été sûrement retardée, donc la mise sur pied du plan conjoint, par le fait que le secteur porcin n'était pas encore un secteur qui était très spécialisé, dans la mesure où l'apparition des plans conjoints dans ce secteur-là et dans les
185 autres secteurs est très intimement liée à ce processus de spécialisation, qui fait que les agriculteurs dépendent de plus en plus d'un seul produit, donc vont y accorder beaucoup plus d'importance. Et le fait d'en être très dépendant financièrement, ils vont donc consentir aussi des efforts majeurs pour l'organiser.

190 Le phénomène de l'intégration, qui est un phénomène qu'on connaît toujours aujourd'hui au Québec et un peu partout dans le monde, on peut dire aussi qu'il est en partie lié à cette spécialisation tardive. L'intégration va beaucoup se développer au Québec dans la deuxième partie des années 70. Ce n'est pas un phénomène qui date d'hier, comme on le voit. C'est un phénomène qui a presque une trentaine d'années, l'intégration.

195 Et le fait qu'il y ait moins d'organisation, particulièrement aussi le fait qu'il n'y ait pas de quota dans un des secteurs qui était particulièrement intéressant pour vendre de la moulée, va faire que c'est une des raisons pour lesquelles l'intégration va se développer probablement plus rapidement dans le secteur porcin que dans d'autres secteurs.

200 En termes de restructuration du secteur porcin, je vais vous présenter deux histogrammes. Le premier nous donne l'évolution du nombre de fermes pour le Canada. Alors, on voit, de 1951 à 1976, l'évolution du nombre de fermes qui déclarent posséder des porcs. Alors, en début de période, on voit qu'on est au-dessus de 360 000 fermes porcines au
205 Canada. Mais, naturellement, il faut faire attention. Comme je vous ai dit, ce ne sont pas des fermes spécialisées, ce sont des fermes donc qui détiennent des porcs. Il y en a donc un très grand nombre.

210 Avec le processus de spécialisation, on voit quoi, qui est un phénomène aussi canadien? On voit diminuer de façon assez radicale le nombre de fermes porcines au Canada. Et à la fin de la période qu'on a ici, 76, on est à peine au-dessus de 50 000 fermes porcines. On a donc coupé par plus de sept le nombre d'exploitations qui détiennent des porcs. On voit donc qu'on assiste à un phénomène déjà très important de restructuration dans cette première période-là.

215 J'ai mis en gros plan l'évolution pour le Québec et l'Ontario. Ce sont les mêmes données qu'on avait dans le graphique précédant, sauf que j'ai enlevé le Canada pour qu'on puisse se concentrer sur l'Ontario et le Québec.

220 On voit en orangé le Québec, en vert l'Ontario. Et on voit comment, durant cette
période-là, on assiste à une chute du nombre de producteurs porcins. Au début de la période,
je ne vous dirais pas tous, mais une très grande majorité des fermes présentes au Québec en
1951 étaient des fermes qui possédaient des porcs. On en avait presque 90 000. En fin de
225 période en 1996 ici, on est tombés à 8 300 fermes qui vont détenir des porcs. C'est donc dire
qu'on a coupé le nombre de producteurs porcins par dix.

C'est une restructuration qui est extrêmement vive. On voit qu'elle date d'une génération
ou deux cette restructuration dans le secteur porcine.

230 La situation québécoise n'est pas originale. En Ontario, on voit qu'il se produit le même
phénomène avec une incidence peut-être un peu moins grande que celle qu'on trouve au
Québec.

235 Après cette première période dans le fond qui est marqué par la spécialisation et la
restructuration, on va connaître au Québec une grande phase de croissance de la production
porcine. De 1976 à 1981, ça a été un peu l'âge d'or de la production porcine.

240 On est portés souvent à associer cette période-là à la politique d'autosuffisance du
gouvernement du Parti Québécois. C'est clair qu'il y a eu une politique d'autosuffisance du
gouvernement à l'époque, mais ce dont on va se rendre compte, c'est que, même de ce point
de vue-là, on n'a pas été extrêmement original dans la mesure où la majorité des grands pays
agricoles, que ce soit en Europe ou aux États-Unis, ont pratiqué exactement le même genre de
politique.

245 Cette idée de l'autosuffisance était très répandue à l'époque. Et l'Europe
particulièrement, un grand nombre de pays vont augmenter leur production de façon très
importante à cette époque-là. On va voir dans le graphique qui suit qu'est-ce que ça a signifié en
termes de croissance mondiale de la production sur cette période-là.

250 Trois autres éléments que j'aborderai, la question des prix: si les producteurs
produisent, naturellement on s'imagine que c'est parce qu'ils vendent, et s'ils peuvent vendre à
un meilleur prix, ils doivent avoir une incitation supplémentaire. L'apparition de la politique de
stabilisation: on va avoir l'occasion d'en reparler tout à l'heure. Et le phénomène de l'intégration
qui, comme je vous le dis, est un phénomène intimement associé à la croissance de la
255 production à cette époque-là.

260 Donc, je vous présente un graphique qui est, jusqu'à un certain point, ce que je tente
de comprendre et d'expliquer avec vous aujourd'hui, de l'évolution quantitative de la production
porcine au Québec. Donc, il s'agit bien de la production annuelle qui est exprimée ici en milliers
de têtes. Donc, on part de 1 500 000 têtes et le haut de notre échelle est à 7 500 000 têtes.

Vous avez la période de 1971 à 2001 qui est couverte. Je sais que je vous parle
principalement actuellement de cette période de croissance. Je vais devoir commenter jusqu'à la

265 fin parce que je sais que, naturellement, vous allez vouloir avoir les commentaires tout de suite jusqu'à la fin, bien qu'on va revenir avec ce graphique-là à plusieurs reprises.

Donc, vous voyez ici un premier plateau qui est cette période qui précède 1976...

LA PRÉSIDENTE :

270

Excusez-moi, monsieur Morisset. Pour les fins de la sténotypie, ça serait intéressant que vous soyez plus clair sur les périodes, parce que *ici+, quand je vous relis dans trois semaines, je vais avoir de la difficulté à me référer spatialement et dans le temps.

275

M. MICHEL MORISSET :

Parfait, d'accord. Alors, dans cette première phase ici, on est de 1971 à 1976, on voit qu'on a un plateau. Donc, il n'y a pas d'augmentation marquée de la production.

280

Regardez la pente de la courbe de 1976 à 1981. La pente de la courbe nous indique une croissance extrêmement rapide de la production qui va passer, entre ces deux années, d'environ 2 200 000 porcs à 4 500 000 porcs. Donc, c'est vraiment la première phase de croissance de la production, celle dont on parle à l'heure actuelle.

285

Je vous décris tout de suite la suite de ce graphique-là. De 1981, alors qu'on rentre dans une période de crise, je vous disais, qui va nous mener jusque vers 1984, on voit une légère décroissance de la production. Mais en réalité, ça se poursuit dans une longue période de stagnation qui va nous amener jusqu'à 1995.

290

À partir de 1995, seconde phase de croissance, on voit que la pente de notre courbe est moins prononcée que la pente de la courbe de 76 à 81, ce qui signifie que la croissance a été moins rapide, mais c'est quand même une phase de croissance qui est tout à fait remarquable pendant cette période-là.

295

Je vous disais tout à l'heure que, malheureusement, on n'a pas été très originaux dans cette période-là. Et vous avez ici la croissance de la production mondiale de porcs de 1960 à 1980. J'attire votre attention sur les années 70 où vous avez une courbe qui est tout à fait similaire à celle que je viens de vous présenter pour le Québec. Et vous voyez, de 1975 jusqu'au début des années 80, une croissance qui est tout aussi importante que celle qu'on a connue au Québec. Tout est relatif. Ici, on ne parle pas de milliers de têtes mais on parle de millions de têtes. Naturellement, on est au niveau de la production mondiale.

300

305

Si on dit deux mots maintenant des prix pendant cette époque-là. Les prix dont on dispose pour les années 70 sont les prix du porc à l'indice 100 à Toronto. Alors, on a les données sur ce graphique de 1970 à 1979.

310 J'attire votre attention sur la hausse régulière des prix, malgré les fluctuations, la hausse régulière des prix de 1970 jusque vers 1975. On est en train en fait à cette époque-là de construire un secteur porcin, c'est-à-dire de développer un marché, qui va nous permettre d'avoir un niveau de prix qui va demeurer intéressant pendant la grande période de croissance. On voit que le prix va se maintenir, grosso modo, autour de 140 \$ canadiens le 100 kilos pendant la période de croissance 75 ici à 79.

315 Donc, il faut bien être conscient que les producteurs ont produit, ont produit parce qu'il y avait des politiques peut-être qui les ont incités, il y avait une volonté générale exprimée, mais il y avait aussi des prix qui étaient intéressants. Et ces prix-là, le prix du Canada, le prix de Toronto, le prix des États-Unis sont tous liés ensemble. Donc, c'est une conjoncture générale favorable qu'on avait à cette époque-là.

320 Cette belle période va toutefois connaître une fin en 1981. Encore une fois, plusieurs d'entre vous allez vous rappeler particulièrement de cette crise généralisée, qui n'est pas une crise agricole particulièrement, mais une crise économique généralisée qu'on a vécue au début des années 80 et qui s'est exprimée entre autres par des taux d'intérêt qui ont été extrêmement élevés. Beaucoup de gens se souviennent de taux d'intérêt hypothécaires qui ont dépassé les 325 20 % à l'époque. Dans un secteur qui a besoin de marge de crédit, c'est clair que des taux d'intérêt si élevés étaient problématiques.

330 On a aussi construit une production mondiale qui était très, très forte. On a donc une surproduction mondiale à la même époque. Jetons rapidement un coup d'oeil sur ces taux d'intérêt. On voit des taux d'intérêt ici qui sont croissants. Le plus bas qu'on a sur notre graphique, c'est en 1972, on est environ à 5 %. On s'en va vers des plateaux autour de 8 % à la fin des années 70. Et là, on a un pic qui est extrêmement élevé vers 1981. 1980, 1981, 1982, on a des taux d'intérêt qui sont vraiment extrêmement hauts. C'est un problème économique en fait qui va être senti autant par les citoyens, par tous les emprunteurs de 335 capitaux. Donc, ça va mettre un holà à la production porcine.

340 Et malgré le fait que les taux d'intérêt vont diminuer par la suite, ils ne vont pas se maintenir à des niveaux aussi élevés, on sait que ceux particulièrement qui ont profité de la dernière partie des années 70 pour se lancer en production porcine, que ce soit comme producteur indépendant ou que ce soit comme producteur travaillant avec des meuniers, ces gens-là vont souffrir énormément et il va y avoir des faillites en série. On se souvient de banques ou de caisses populaires qui avaient des porcheries sur le dos à ne plus savoir quoi en faire à cette époque-là.

345 Si on jette un coup d'oeil sur l'évolution de la production mondiale, une des façons de regarder l'évolution de la production mondiale, c'est de comparer cette évolution avec la consommation mondiale. Vous allez me dire: il y a un décalage entre les deux courbes, il doit s'en perdre à quelque part.

350 En fait, on a deux échelles. On a une échelle qui est du côté gauche, qui est la consommation qui est exprimée en millions de tonnes métriques, et on a la production de l'autre côté qui est en millions de têtes avec l'échelle du côté droit. Donc, c'est ce qui explique que les deux courbes ne sont pas identiques.

355 J'attire votre attention sur la période qui nous intéresse, c'est-à-dire la période de 1975 jusqu'au début des années 80. Et ce sur quoi j'attire votre attention, c'est la différence au niveau de la pente des courbes. On voit que la courbe de consommation est régulière pendant à peu près toute la période et que, hormis cette période de 1975 à 1980, elle suit grosso modo la courbe de production.

360 Donc, on a adéquation entre la production et la demande, sauf à cette période où on a vraiment une production qui se construit, une production qui est extrêmement forte, qui va nous amener quoi? Qui va nous amener une surproduction mondiale, qui ne sera pas étrangère non plus à la crise qu'on vivra par la suite.

365 Je vous disais que cette crise-là va nous amener une restructuration. Je sais que, en arrière de la salle, ça ne doit pas être très évident de voir mon beau tableau. Même s'il n'est pas simple, je trouvais qu'il était important de vous le montrer. Je vais vous en lire un certain nombre de chiffres.

370 D'abord, comment est-ce qu'il est structuré? On a ici pour le Québec uniquement, malgré le fait que, en titre, on mette le Canada, les données de 1976, 1981 et 1986. Nous avons dans la première partie du tableau le nombre de fermes. Et les fermes, on les a classées en fonction de leur taille. Les fermes qui ont de 1 à 77 porcs en inventaire, de 78 à 272, et caetera.

375 Dans la partie inférieure qu'on verra tantôt, ce sont des pourcentages qui sont exprimés. Ici, ce sont des chiffres absolus. Par exemple en 1976, on avait, dans la première catégorie, des fermes qui détenaient de 1 à 77 porcs, on en avait 5 200 sur les 8 300 qu'on avait au Québec. Ces fermes détenaient 105 000 porcs par rapport au 1 613 000 qu'on avait.

380 Ces données nous permettent de voir la restructuration. Vous ayant expliqué comment est structuré le tableau, j'attire votre attention sur certains chiffres en particulier. En 1976 au Québec, on avait 8 300 fermes. En 1981, alors qu'on vient de vivre une période de croissance très grande, on n'a quand même plus que 7 900, 8 000 fermes. En 1986 où, là, je vous dis, entre 1981 et 1986, c'est une restructuration, on tombe à 4 700 fermes. Le nombre d'animaux passe de 1 600 000 à 3 400 000, à 2 900 000. Donc, on voit la période de croissance très clairement de 76 à 81, qui n'empêche pas une légère restructuration qu'on voit au niveau du nombre de fermes, mais la grande restructuration se vit dans la période suivante qui est même accompagnée par une baisse du nombre d'animaux en inventaire.

390 J'attire maintenant votre attention sur la partie inférieure qui va nous permettre de voir l'évolution de la concentration. C'est un terme dont on parle beaucoup, la concentration de la

395 production porcine. En 76 déjà, 62 % des fermes porcines détenaient uniquement 7 % des porcs. À l'autre extrême, les fermes qu'on qualifiait de plus grosses avec les catégories qu'il y avait à l'époque, celles qui détenaient plus que 528 porcs, elles étaient 9 % des exploitations et elles détenaient déjà 60 % des animaux.

400 Allons à l'autre extrême. On va sauter 1981 pour aller à 1986. En 1986, on sait qu'on a eu une diminution du nombre de fermes. Et les petites fermes, toujours celles qui ont entre 1 et 77 porcs, ne sont plus que 30 % de la population, et ces fermes-là ne détiennent plus que 1 % des animaux. À l'autre extrémité, on a 35 % des exploitations qui ont plus de 528 animaux et qui détiennent 84 % du cheptel.

405 Donc, ça nous donne une idée de la restructuration qu'on vit de 1981 à 1986. Ça nous donne une idée aussi de la concentration. On va revenir tout à l'heure avec des données plus détaillées pour la période de 1986 à 2001 et on va éclater cette catégorie de 528 qui avait du sens en 1976, mais qui en a pas mal moins aujourd'hui.

410 Si on regarde donc pour une seconde période X on a regardé tantôt de 1951 à 1976 l'évolution du nombre de fermes X bien, on reprend cette même logique. Au niveau canadien, en 1971, il nous restait environ 100 000 fermes porcines. De 1971 à 1976, on vit une restructuration vive, comme on l'a dit tantôt, qui est intimement liée au processus de spécialisation. Les gens abandonnent le porc pour faire d'autres choses. 1976-1981, baisse
415 très légère. Par la suite, on voit baisser continuellement le nombre de fermes au niveau canadien.

On va prendre un graphique plus détaillé pour le Québec et l'Ontario. En début de période en Ontario, on a environ 30 000 fermes. En fin de période, on va ici jusqu'à 2001, on a
420 un peu moins de 5 000 fermes en Ontario.

Au Québec, on voit la même chose. On part d'environ 17 000 fermes. On chute déjà à 8 300 en 76. Relative stabilité entre 76 et 81. Restructuration vive entre 81 et 86. Par la suite, on va continuer à réduire le nombre de fermes, mais on voit très bien que les moments de restructuration les plus importants sont 71-76 et 81-86.
425

La période suivante, c'est la période de la stagnation. C'est une période qui va durer, je dis ici de 85 à 94. Si on inclut la période de crise qui a précédé, on aurait très bien pu dire de 81 à 94.
430

Revenons à notre courbe, celle qu'on a vue déjà tout à l'heure. On se situe donc à partir de 81 à environ 4 500 000 porcs produits annuellement et ça va fluctuer autour de ce chiffre de 4 500 000 jusqu'à 1995. 1994 est donc inclus dans cette longue période de relative stagnation.

435 Qu'est-ce qu'il se passe au niveau canadien pendant cette époque-là? Est-ce que, au niveau canadien, on fait la même chose? Non, le niveau canadien continue à progresser en termes de quantité produite. Je l'exprime ici par la baisse de la part du Québec dans la

440 production canadienne. Au début de la période en 81, entre 36 % et 37 % des porcs produits au
niveau canadien l'étaient au Québec. On voit que ce pourcentage-là va aller diminuant et ça va
se stabiliser pendant la période de stagnation autour de 31 %. C'est donc dire que les autres
croissent et nous, demeurant au même niveau, on baisse en importance relative.

445 On va connaître dans le début de la période de croissance, la dernière, une légère
hausse de notre importance relative qui va monter de 31 % à 33 %, et ça va rediminuer. Et
actuellement, ça a effectivement rediminué.

450 Ceci nous amène donc à cette seconde phase de croissance. C'est la phase de
croissance qui va de 1995 à 2001; on aurait pu dire 2002. Elle est caractérisée, comme on l'a
dit tout à l'heure, par une hausse rapide de la production, toutefois moins rapide que celle qu'on
a connue de 75, 76 à 81. Elle est caractérisée par un développement important des
exportations québécoises et canadiennes. On sait qu'il y a explosion des exportations à cette
époque-là. Elle est aussi caractérisée par une croissance de la problématique environnementale
et de la problématique sociale.

455 On va voir aussi par les tableaux qu'est-ce qu'on retrouve en termes de concentration de
la production. On se situe donc dans cette partie de la courbe, la courbe donc qui est croissante
de 1995 à 2001.

460 Je dis deux mots de la question de la consommation domestique dans la mesure où ça
fait déjà un certain temps que la production canadienne a dépassé la consommation
domestique. La courbe verte, la courbe supérieure ici nous indique l'évolution de la production.
La courbe plus bleu turquoise nous indique l'évolution de la consommation canadienne. En
passant, les données sur les consommations par province, c'est difficile à obtenir. C'est
souvent pas très fiable. Quand on parle de consommation, on a l'habitude de parler au niveau
465 du pays au complet.

470 On voit donc qu'il y a une courte période où la courbe bleue est supérieure à la courbe
verte. Ça, ça s'est traduit par des importations qui ont sûrement été un des motifs qui ont
poussé le Canada et le Québec vers des augmentations de production pour devenir
autosuffisants.

475 Dès 1978, on voit que la courbe de production dépasse notre courbe de consommation.
Et, par la suite, on se dirige vers un écart croissant entre les deux courbes. La différence entre
l'une et l'autre, c'est les exportations. Les exportations aujourd'hui se chiffrent à environ 900 000
tonnes de porcs exportés au niveau canadien.

480 Si on regarde l'évolution maintenant au niveau mondial, question de voir si, encore une
fois, on a agi de façon très différente des autres de ce point de vue de l'exportation, vous avez
des données ici. En fait, ça nous donne des millions de tonnes.

De 1991 à 2001, la première courbe, la courbe bleue, alors c'est la courbe de l'Union européenne. Alors, ce qu'on voit, c'est que l'Union européenne va, elle aussi, connaître une croissance marquée de ses exportations de 1995, grosso modo, jusqu'à la fin de 1999. Donc, il y a une hausse importante des exportations au niveau de la Communauté ou de l'Union européenne maintenant.

Je vous amène, dans mon enchevêtrement de courbes, vers la courbe rouge qui est la courbe canadienne. On voit aussi une croissance relativement restreinte des exportations dans la première partie des années 90 et une croissance qui est particulièrement explosive à partir de 1998, où on voit vraiment ici que la courbe change d'allure. On croît de façon plus importante.

J'attire votre attention aussi sur la courbe verte. La courbe verte est très intéressante. C'est la courbe américaine la courbe verte. Et ce qui caractérise les Américains, c'est qu'ils sont devenus pendant la période qui nous intéresse, la dernière partie des années 90, des exportateurs nets de viande porcine, ce qu'ils n'avaient jamais été. Ils exportaient, mais ils importaient plus qu'ils n'exportaient. Donc, ici, on n'a pas le solde de leur commerce, mais on voit comment eux aussi vont se mettre à exporter de plus en plus.

La courbe marron ici est la courbe danoise. Je n'attire pas trop votre attention dessus dans la mesure où elle est incluse dans la courbe de l'Union européenne.

Mais j'attire votre attention sur la dernière courbe plus saumon ici dans le bas. C'est la courbe du Brésil. Le Brésil, qui était huitième exportateur mondial il y a deux ans, est devenu l'an passé le quatrième exportateur mondial de viande porcine. C'est donc un des pays où le développement se fait le plus rapidement, un des pays qui, actuellement, accapare le plus de nouveaux marchés.

On reprend notre graphique pas facile mais, cette fois-ci, on a que deux années, je vous ai simplifié la tâche, on a de 1986 à 2001. Donc, pour avoir des années un plus extrêmes, on part de la période plus de stabilité jusqu'à la période actuelle. Donc, sur cette période de quinze ans, en termes de nombre de fermes, on passe de 4 700 fermes grosso modo à 2 700 fermes.

En termes d'animaux en inventaire, j'attire votre attention une seconde ici sur les statistiques sur les animaux. Il y a les statistiques sur les animaux en inventaire. Quand on vous donne des données de recensement, comme ici, c'est des animaux en inventaire. Quand je vous donne des animaux produits, ce sont les animaux qui sont vraiment produits. Donc, il faut faire attention des fois avec ces chiffres-là.

Les animaux en inventaire, donc en 1986, on est tout près de 3 000 000 d'animaux en inventaire. En 2002, on est environ à 4 200 000 animaux en inventaire.

Si on regarde maintenant l'évolution de la concentration, si on regarde nos plus petites fermes, on va agréger, disons, les fermes qui ont moins de 272 animaux en inventaire, nos

525 deux premières classes ici, ce sont, en 1986, 50 % des fermes, elles détiennent 6 % des animaux. Ces mêmes fermes qui ont moins de 272 animaux en inventaire ne représentent plus que 16 % des fermes en 2001 et elles ont 1 % des animaux.

530 À l'autre extrême, on voit qu'on a allongé l'échelle. On a maintenant des fermes qui ont plus de 4 685 animaux en inventaire. En 1986, elles ne représentaient que 1 % des fermes et elles concentraient 11 % des animaux. Quinze ans plus tard, elles représentent 4 % des fermes et elles possèdent 25 % des animaux.

535 Si on veut arriver à peu près à 50 % des animaux, un peu moins, il faut ramasser 11 % ou 12 % des fermes. Donc, grosso modo, si vous voulez cumuler 50 % des animaux en inventaire, on les retrouve sur à peu près 12 % des fermes du Québec.

540 On peut se poser la question: est-ce que c'est extrême par rapport à ce qu'on retrouve soit dans d'autres secteurs ou soit, ici si on reste dans notre secteur porcin, dans d'autres provinces? Je sais que Pascal va traiter de ça tantôt, je vous donne qu'un tableau qui nous permet de le voir.

545 Concentrons-nous sur la taille la plus élevée, les fermes donc qui ont plus de 4 685 animaux. On se rend compte que ces fermes-là concentrent 25 % des porcs au Québec, 22 % en Ontario, mais 40 % en Alberta. Et dans la province actuellement qui a le plus le vent dans les voiles au Canada, c'est-à-dire le Manitoba, ce sont 62 % des animaux qui sont dans les fermes qui dépassent donc cette taille-là. La moyenne canadienne qui nous donne, grosse modo, la moyenne des provinces qu'on a là est à 37 %.

550 Après avoir vu ce portrait de l'évolution sous différents aspects, on va maintenant essayer de mettre en parallèle des facteurs qu'on peut juger des facteurs explicatifs. On va demeurer ici avec des présentations graphiques et je vais tenter de faire un certain nombre de liens avec ces facteurs-là.

555 On va souvent faire le lien avec l'évolution de la production. Ici, les liens, je les fais toujours avec cette courbe d'évolution quantitative de la production, cette courbe qu'on a déjà vue à plusieurs reprises et qu'on va encore voir.

560 On peut se demander par exemple: est-ce qu'il y a un lien avec l'évolution de la production et la mise sur pied des outils, qui sont des outils réglementaires, en fait que sont les plans conjoints. Donc, on va essayer de replacer un certain nombre des événements sur cette courbe-là.

565 On sait que le plan conjoint dans le secteur porcin a passé au vote à plusieurs reprises; les votes ont été négatifs. Et le plan conjoint a même été une fois accordé sans qu'il y ait de vote, il a été annulé, jusqu'au vote positif de 1981.

Replaçons ça sur notre courbe, puis essayons de voir si on est capables de faire un lien. 1970 étant en dehors de ma courbe, je l'ai donc pas placé. Ce dont on se rend compte, c'est
570 que le premier vote a lieu en 1973. C'est une période de relative stabilité. Le vote ne passe pas.

Le deuxième vote va avoir lieu -- c'est-à-dire le plan conjoint sans vote, dans une période de forte croissance. On ne réussira pas à le mettre en place ce plan conjoint là finalement.
575

Et le vote final, celui qui sera positif, et pour ceux qui l'ont vécu X je sais qu'il y en a plusieurs dans la salle ici qui l'ont vécu X on sait très bien que le vote s'est placé dans une période de crise. Et si on tente d'expliquer effectivement le résultat positif, je pense qu'un des éléments importants, c'était ce phénomène de crise jumelé au fait que la production porcine, au
580 début des années 80, était, oui, maintenant une production spécialisée, ce qui est systématiquement un des facteurs qui favorise l'arrivée de ce genre d'outil-là.

Regardons maintenant quatre autres événements qui sont souvent cités comme étant des événements qui sont presque à l'origine de la dernière phase de croissance de l'industrie porcine: la politique agroalimentaire de 1992 et, là, on pense au Sommet de 1992; celle de
585 1998 avec le forum des décideurs; les plans stratégiques de 1997; le plan stratégique de 2001.

Replaçons-les sur la courbe. On voit que la politique de 92, qui a été une première ouverture vers l'exportation, s'est faite à une période où on était en production porcine dans une
590 période de stabilité. Et on ne voit pas, du moins dans le court terme, qu'est-ce qui peut lier la politique de 92 avec la croissance qu'on va voir à partir de 95 ou de 96.

Les autres événements, oui, le plan stratégique, le premier et le deuxième arrivent alors que le processus de croissance est largement entamé, de même que la politique de 98.
595 On ne peut pas dire donc que ce sont des événements qui ont pu provoquer mais, de toute évidence, ce sont des événements qui ont accompagné le processus de croissance de l'industrie.

Jetons maintenant un coup d'oeil sur les outils de mise en marché collectifs. On sait que
600 les outils de mise en marché collectifs ont été mis sur pied à partir de 1989. Avant cette date, il existait qu'un marché de gré à gré entre ceux qui produisaient des porcs et ceux qui voulaient en acheter.

En 89, on va mettre sur pied l'encan électronique. En 93, on va le modifier pour
605 introduire la notion de préattribution. Et en l'an 2000, on va rajouter à ces deux premiers éléments la notion de contrat.

Où est-ce que ça se situe sur notre courbe? On voit que les deux premiers événements ne sont pas en relation immédiate avec l'évolution des quantités produites. On sait très bien que
610 la tentative de mettre l'encan électronique sur pied est une tentative qui va tarder pendant toutes les années 80. La modification de l'encan électronique pour l'introduction des préattributions est

intimement liée avec la création de l'e-mail. On sait que s'il y a un facteur à rechercher, c'est celui-là.

615 Et on sait très bien aussi que les dernières modifications viennent à la fin de la période de croissance, si on considère que, pour les deux prochaines années, il serait assez surprenant qu'il y ait une croissance. Et on sait très bien que c'est lié à la modification des rôles d'un certain nombre de joueurs et au phénomène d'intégration verticale qui englobe maintenant un maillon supplémentaire, j'ai dit la transformation.

620 Si on regarde maintenant dans d'autres facteurs explicatifs habituels de ce genre de comportement des producteurs, bien, je pense qu'il faut jeter un coup d'oeil sérieux du côté des prix. Mais quand on parle de prix au Québec, on ne peut pas uniquement parler des prix de marché. Il faut aussi parler des seuils stabilisés. Et on va aussi jeter un coup d'oeil sur le
625 marché international, parce que le marché international joue un rôle extrêmement important dans tout ça.

Au niveau des prix, ici nous avons les prix de marché sur notre ligne verte. On est de 1985 à 2001. On est en dollars canadiens par 100 kilos à l'indice 100.

630 Ce qu'on note d'abord, c'est que le prix du porc est très fluctuant. Alors, on a ici, en 1986, un prix qui atteint presque 180 \$. Deux années plus tard, on est descendus à environ 130 \$. On remonte à au-dessus de 150 \$. On descend à 120 \$. On va monter ici jusqu'à 190 \$ vers 1996, 1997, pour rechuter à 120 \$ l'année suivante, donc des fluctuations extrêmement
635 vives des prix. Il y a peu d'autres secteurs économiques qui sont capables de passer à travers des prix et c'est une des raisons pour laquelle d'ailleurs il y a des outils qui ont été mis à la disposition des agriculteurs pour passer à travers ce genre de fluctuations.

J'attire votre attention sur la première partie, la période que j'ai qualifié de stagnation.
640 C'est ce que vous avez ici sur la courbe de production. C'est notre même courbe de production qu'on voit depuis tantôt. Alors, notre courbe de production est relativement stable jusque vers 1995, alors qu'on a des fluctuations de prix qui sont assez vives. Donc, on se dit: les fluctuations de prix ne semblent pas, à cette époque-là, avoir eu un effet très marqué.

645 Toutefois, on voit ici une hausse très importante des prix. Et je dois vous dire que le prix a dépassé, certains mois, les 200 \$ et les 210 \$ le 100 kilos vers les années 97. Il y a donc eu dans cette période 95, 96, 97 de très bonnes années. Et ça a été suffisamment durable X et ça a été accompagné, il faut le dire, d'autres phénomènes mondiaux X pour qu'il y ait un incitatif important pour les producteurs de mettre des truies en production et de produire. Donc, on voit
650 qu'il y a une influence potentielle des prix pendant cette période, le début de la période de croissance.

Remarquez toutefois que c'est moins vrai pour la période suivante. Les prix vont s'effondrer. Plusieurs d'entre vous vous rappellerez que, en décembre 98, on s'est ramassés
655 avec des prix au 100 kilos de l'ordre de 50 \$, 60 \$ pendant quelques semaines. C'était donc la

catastrophe. Ça n'a pas entraîné la production vers le bas. On pourrait s'attendre à ce que ça entraîne la production vers le bas. Il y a maintenant un certain nombre de facteurs structurels, qui font que la production ne fluctue pas aussi rapidement que peuvent fluctuer les prix.

660 Ces prix-là, on peut se demander: est-ce que c'est nous qui sommes responsables de ces prix-là? Est-ce qu'on a un rôle au Québec à jouer sur les prix du fait qu'on en produise plus, du fait qu'on en produise moins? Est-ce que vraiment, si on en produit plus, les prix vont baisser? Si on en produit moins, les prix vont se rétablir?

665 Regardez ces deux courbes. Vous allez vous rendre compte qu'on n'a pas grand-chose à y faire. Vous avez la courbe en jaune du prix américain et en vert la courbe du prix québécois. Si vous me passez l'expression anglaise, on est des *price taker*, on prend le prix qu'ils nous donnent. On prend le prix américain. Ce n'est pas plus compliqué que ça. On est un tout petit joueur avec nos porcs par rapport au géant américain. C'est les Américains qui font le prix; un point, c'est tout. Alors, ça nous donne une idée de l'évolution strictement au niveau des marchés.

670 Rajoutons un élément, comme je vous disais, qui a été rajouté du point de vue politique, qui est la stabilisation. La stabilisation a été introduite d'abord au niveau des truies en 78, au niveau des porcs en 81.

680 On a modifié la politique à plusieurs reprises. J'attire votre attention sur deux éléments où on a modifié la politique. D'abord, on a créé des plafonds. On ne donnait pas le même montant en fonction de la taille des producteurs X on va se poser la question si ça peut avoir eu une influence X et on a modifié le seuil assuré, ça s'est modifié presque à tous les ans.

685 On voit d'abord, et je vais passer rapidement, au niveau de la maternité, donc des truies, il y a eu des modifications en 81, 88, 91 et 92 au niveau des montants qu'on donnait, ou des seuils assurés, ou du maximum d'animaux qu'on pouvait assurer.

690 On voit que toutes ces années sans exception, et c'est pour ça que je n'insiste pas plus, sont toutes des années pendant la période où la production ne va pas bouger. Ce sont toutes des années qui sont dans la période de stagnation.

695 Au niveau de l'engraissement, c'est la même chose. À partir de la mise sur pied du système en 81, on va modifier en 88, 89, 92 et 93 soit les différentes tranches qui vont permettre d'avoir des montants différenciés, soit le maximum auquel on peut avoir accès. On voit que toutes ces années sont comprises dans la période de crise ou de stagnation. Donc, il y a peu de rapport qu'on puisse faire entre ces modifications et notre courbe qu'on tente toujours d'expliquer, notre courbe de croissance.

Ici, je vous ai mis sur ce tableau trois courbes. Notre courbe bleue, c'est toujours notre courbe de production. Notre courbe verte, c'est la courbe de prix. Si vous êtes très attentifs, vous pourrez voir que la courbe de prix n'est pas tout à fait identique à celle qu'on a vue

700 antérieurement. La raison, c'est qu'on n'est pas tout à fait sur les mêmes années. Ici, on est sur des années de stabilisation; antérieurement, on était sur des années civiles. Alors, ça modifie très légèrement la courbe.

705 J'attire toutefois votre attention sur la courbe orange qui, comme vous le voyez, est beaucoup plus stable que la courbe verte. C'est clair, la courbe orange, c'est la stabilisation. Donc, on voit qu'en réalité, parfois avec un certain décalage dont ils se plaignent beaucoup, c'est le prix que les agriculteurs vont avoir finalement.

710 Encore une fois, j'attire votre attention sur la croissance qu'on trouve ici de 92-93 jusque vers 97 de ce qu'on appelle le seuil stabilisé. Le seuil stabilisé, c'est le prix garanti pour les producteurs, même s'ils ne l'obtiennent pas semaine après semaine, qu'il peut y avoir un décalage. Et, encore une fois, cette hausse du prix stabilisé se situe dans la même période. Et ça a probablement concouru à donner confiance aux agriculteurs en voyant la hausse du seuil stabilisé. Alors, quand le seuil stabilisé a diminué, ça ne leur a toutefois pas totalement enlevé
715 confiance parce qu'on voit que la production a continué à croître.

Je n'ai pas de graphique là-dessus, mais j'attire votre attention aussi sur certains phénomènes au niveau international qui expliquent aussi l'engouement de la fin des années 90. L'engouement de la fin des années 90 est très intimement lié à l'apparition de très grands
720 marchés d'exportation, parce qu'il y a eu croissance au niveau de la demande sur le marché mondial X je pense que d'autres auront l'occasion de vous en parler X et parce qu'il y a de très grands joueurs qui ont eu des problèmes de santé animale très, très importants.

725 De ce point de vue-là, il y a Taiwan, Taiwan qui était le grand fournisseur du Japon qui est le marché le plus important, le plus important en termes de quantité et en termes de valeur. Donc, il y a eu un vacuum du point de vue du Japon. Et il y a eu la Hollande qui a été prise aussi avec des problèmes majeurs de peste porcine.

730 Ça a donc créé sur le marché international un grand vacuum. Et des pays comme le Canada, comme d'ailleurs les États-Unis, comme le Danemark ont tenté de remplir ce trou-là. Alors, c'est vraiment un des facteurs importants que tout le monde va vous citer pour expliquer ce grand engouement.

735 Il y a la Corée qui va tenter de prendre le relais aussi après Taiwan. Et la Corée va aussi être frappée de problèmes de santé animale très grands et sa production va chuter radicalement. Donc, ces phénomènes-là ne peut pas être négligés dans l'explication de l'évolution de cette production au Canada mais, comme on a vu, ailleurs dans le monde aussi.

740 Dans les autres facteurs explicatifs, il y a le coût des intrants. On est portés à se dire: *Bien, si ça coûte moins cher, ils vont peut-être en faire plus.+ Au niveau des taux d'intérêt, c'est clair que, à partir du début des années 90, on a connu des taux d'intérêt qui étaient de plus en plus intéressants et avantageux. Et ça, je n'ai pas besoin de faire de dessin à tout le monde, je pense que tout le monde dans la société en a profité.

745 Au niveau du prix des aliments, ce qui est vraiment le facteur le plus important en
production porcine, on se rend compte que la période de croissance, toujours notre courbe
bleue, correspond très curieusement à des périodes de hausse importante du prix du tourteau
de soya dont on a le prix ici du côté droit. Alors, le fait qu'on ait une hausse au niveau du prix du
750 tourteau de soya n'a pas empêché les producteurs de produire. C'est clair que, quand le prix du
tourteau de soya a baissé, ça a permis aux producteurs de faire face à la baisse de prix qu'eux
ont connue à peu près à la même époque.

Si on regarde au niveau du prix du maïs qui est aussi un aliment et un élément important,
on voit que la hausse du prix du maïs n'a pas empêché les producteurs d'entamer leur
755 processus. La chute du prix par la suite a certainement favorisé les producteurs et leur a permis
de poursuivre leur hausse de production alors que le prix du porc était encore fluctuant et
souvent fluctuant à la baisse, et comme on l'a vu, alors que les seuils stabilisés baissaient
aussi.

760 Finalement, je termine avec les facteurs technologiques. Les facteurs technologiques
ne peuvent pas être ignorés dans l'évolution de la production porcine, parce qu'il y a eu des
changements technologiques, parce qu'il y a eu des avancées technologiques aussi très
importantes.

765 C'est clair que les producteurs et les productrices vont produire s'ils sont capables de
vendre, mais c'est clair aussi que s'ils sont capables de produire à des coûts moindres, et ça va
se répercuter -- c'est-à-dire, c'est les facteurs technologiques en partie qui vont l'expliquer, les
producteurs vont être plus incités à produire.

770 Les taux de conversion alimentaire et la prolificité des truies, on va voir des données tout
de suite après pour voir comment est-ce qu'il y a eu des progrès.

On sait que, au Québec particulièrement, il y a eu une avancée, mais spectaculaire, au
niveau de l'insémination artificielle. L'arrivée de l'insémination artificielle, ce n'est pas seulement
775 une réduction des prix, c'est qu'on fait plus de place dans la porcherie pour mettre des truies
plutôt que de garder des verrats, ce qui n'est pas négligeable. Si on a plus de truies, il y a plus
de porcelets à élever aussi.

L'arrivée des trois sites de production, qui est aussi une petite révolution technologique,
780 qui va permettre d'abord de sortir les porcelets plus tôt des maternités, donc éventuellement de
mettre plus de truies aussi dans ces maternités-là, qui va permettre de réduire la mortalité
animale. Donc, si vous réduisez la mortalité animale, bien, il y en a plus qui finissent en
saucisse à l'autre bout.

785 Et d'autres éléments comme des programmes tout à fait nouveaux, comme le
programme d'assurance-qualité, ou souvent on utilise le terme HACCP, qui sont des avancées
technologiques qui permettent aux producteurs donc des progrès importants.

790 Je vous donne des exemples américains. Le nombre de porcelets par mise-bas a
augmenté aux États-Unis dans les sept dernières années de 8.6 %. Les entreprises, on se rend
compte que plus ils ont de truies, plus ils ont habituellement d'expertise, plus ils sont capables
de pratiquer une bonne division du travail, plus ils ont de contrôle. Et entre les petites
795 entreprises qui ont moins de 100 truies, qui ont en moyenne 7.5 porcelets par mise-bas, et les
grandes qui ont plus que 5 000 truies X on ne parle pas vraiment d'entreprises québécoises,
vous comprendrez X on a une différence importante, ils sont maintenant à près 9 porcelets par
mise-bas.

800 Donc, c'est une différence qui est tout à fait marquée. On parle de presque 30 % de
variation en fonction de la taille des exploitations. Et on parle d'un progrès qui est tout à fait
important.

805 Je vous disais l'insémination artificielle. En 1990, 2 % des entreprises pratiquaient
l'insémination artificielle au Québec. Actuellement, on dit qu'on est à presque 90 %. C'est donc
un progrès qui est tout à fait fabuleux.

Et pour conclure, vous me direz que je n'ai pas parlé beaucoup de questions
environnementales, vous avez parfaitement raison, mais j'imagine que c'est le motif des
audiences, ça serait peut-être présomptueux d'anticiper sur les conclusions du BAPE.

810 J'en dis toutefois deux mots. D'un point de vue économique, les contraintes
environnementales et les nouvelles contraintes environnementales qui ne manqueront pas
d'apparaître peuvent être considérées comme des nouvelles contraintes technologiques. C'est
donc dire que, comme toute nouvelle contrainte technologique, comme toute nouvelle avancée
815 technologique, ce n'est pas nécessairement tous les producteurs qui vont être à même d'en
profiter ou qui vont être à même de s'adapter.

820 Les nouvelles technologies ont souvent tendance, surtout quand elles sont intensives en
capital, donc qu'elles exigent beaucoup de capital, d'être beaucoup plus accessibles aux
grandes entreprises productives qu'aux petites entreprises.

Je termine là-dessus en vous remerciant de votre attention.

LA PRÉSIDENTE :

825 Je vous remercie, monsieur Morisset.

Maintenant, je vais donner la parole à monsieur Pascal Van Nieuwenhuysse qui va nous
entretenir du portrait de la production porcine au Québec, au Canada et au plan international.

830 J'aimerais vous ramener peut-être dans un ordre de grandeur de temps de 20 à 30
minutes s'il vous plaît, parce que si on veut capter l'attention du public, il ne faudrait pas

dépasser ce temps. Et après quoi, on verra si la Commission tout de suite vous pose des questions ou si on le fera après une pause.

835 Alors, ce soir, nous poursuivons ces rencontres thématiques sur les modèles de production porcine. Et nous aurons comme invité madame Hélène Brassard qui nous parlera de répartition régionale de la production porcine, ainsi que messieurs Robert Fillion et Sylvain Pigeon. Madame Brassard est du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Monsieur Robert Fillion est du Centre de développement du porc du Québec, il traitera des modes de conduite d'élevage. Et monsieur Sylvain Pigeon de BPR traitera de la conception de bâtiments dans la gestion des effluents d'élevage. Alors, nous vous invitons à participer à ces

840

bâtiments dans la gestion des effluents d'élevage. Alors, nous vous invitons à participer à ces séances thématiques.

Alors, à vous la parole.

845

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

Je suis prêt. Alors, madame la présidente, messieurs les commissaires, participants et participantes.

850

Mon défi cet après-midi, ça sera de ne pas être trop redondant en termes de données. Mais ce que je propose, là nous avons eu surtout une vision historique centrée sur la production, moi, je vais m'efforcer, mais toujours dans le cadre économique, de présenter les modes de production mais en les regardant dans le cadre de la dynamique de l'industrie, parce que les modes de production peuvent se comprendre ou s'expliquer par cette dynamique de l'industrie. Alors, c'est sous cet angle-là que je vais essayer d'apporter un certain nombre d'informations, de données.

855

Et lorsqu'on parle d'informations et de données, nous, économistes, on a quelques fois un vocabulaire que l'on utilise, puis il est important de bien être clairs sur les concepts. Par exemple, lorsque je parle d'industrie, je fais référence à un secteur d'activité, exemple l'industrie du meuble, et non pas à une structure d'entreprise. Par exemple, dans l'industrie de la mode, ça peut être des petites entreprises. Dans l'industrie de l'aéronautique, c'est des majeures.

860

865

Une deuxième préoccupation, puis Michel en a parlé, c'est la volatilité ce que j'appelle des données statistiques, dans le sens parler d'entreprises qui ont 1 000 porcs en inventaire ou parler d'entreprises qui produisent 1 000 porcs par année, ce sont deux réalités différentes.

870

De même, Michel nous prévenait: attention, lorsqu'on veut utiliser des données pour comparer entre pays, on n'est pas toujours sûrs d'avoir un référentiel exactement identique. Donc, je préfère quand même mettre sur la table ces éléments-là pour amener à regarder les données beaucoup plus dans les tendances qu'elles amènent dans, je dirais, la compréhension qu'elles nous permettent qu'au niveau de la seule exactitude.

875

880 Alors, l'angle d'approche pour regarder les modes de production dans la dynamique d'une industrie, on peut le faire à deux niveaux, soit s'intéresser plus particulièrement à la stratégie d'affaires, stratégie donc de l'industrie. Et là, c'est très clair que cette stratégie, c'est en réponse à une demande et dans un contexte concurrentiel où on essaie d'aller chercher la rentabilité la plus élevée ou intéressante.

885 Mais je ne pourrais pas passer sous silence, je ne peux pas que regarder l'aspect stratégie d'affaires, il faut aussi regarder, je dirais, quels sont les apports économiques, ce qu'on appellerait en termes économiques quelles sont les retombées économiques de cette industrie pour la société.

890 Voilà le canevas que je vais suivre pour essayer de construire des connaissances. Mais avant d'éclairer que ce soit stratégie d'affaires ou les retombées économiques pour la société, bien, il faut peut-être dresser la table. Et je vais vous présenter rapidement l'industrie porcine québécoise en quelques chiffres.

895 Je vais parler d'industrie, je vais parler aussi de filière. Et quand je parle surtout de filière porcine, je m'intéresse à deux maillons qui sont intimement liés: la transformation et la production. Mais c'est très clair que dans l'industrie porcine, il y a d'autres maillons soit du côté de l'amont, les fournisseurs d'intrants, soit du côté de l'aval au niveau des circuits de distribution. Mais les deux qui nous intéressent plus particulièrement sont dans la dynamique production, transformation et vice versa.

900 Alors, quelques informations. Nombre d'entreprises d'abattage, 8. Nombre de porcs abattus, 7 900 000. Valeur des livraisons, donc la valeur des ventes de ces entreprises, environ 2,5 milliards \$, ce qui représente autour de 14 % des valeurs de livraisons de l'industrie des aliments et boissons québécoise.

905 Comme secteur d'activité, si on devait se comparer à un autre secteur manufacturier, c'est un peu la même importance que le secteur des plastiques ou des produits minéraux.

910 Si je regarde l'autre maillon, le maillon production, des données que vous reconnaissez maintenant, 2 700 entreprises. Nombre de porcs produits, autour de 7 100 000. La valeur des recettes monétaires, donc les recettes à la ferme, 1,13 milliard \$. On sait que ça représente 20 % des recettes monétaires de la production agricole québécoise et, on l'a vu précédemment, indirectement, 27 % des recettes monétaires porcines canadiennes.

915 Ça, c'est quelques données pour préciser l'activité économique. C'est intéressant aussi d'avoir quelques données sur les structures d'entreprise. Et je me suis aperçu que les modifications n'ont pas été apportées dans mon tableau. Donc, je vais le faire oralement.

Si on regarde rapidement les structures d'entreprise du côté transformation, on a quatre principaux abattoirs qui représentent à peu près 90 % des abattages. Et c'est là qu'il y a quelques modifications qui devraient être apportées.

920

Pour Olymel, c'est correct et le Groupe Brochu. Après, ce n'est pas le Groupe Breton, c'est l'abattoir de Saint-Alexandre autour de 8 %, et après le Groupe Breton. Donc, excusez, je dirais, cette erreur.

925

Du côté de la production, Michel a présenté justement la situation en 2001 en termes de strate. Je reviendrai peut-être sur un mot, sur l'intégration. Lorsqu'on parle d'intégration, c'est dans cette dynamique qu'elle se vit. Il y a deux types d'intégration.

930

L'intégration verticale lorsque la transformation établit des liens particuliers avec la production, on peut penser par exemple à l'exemple de Loblaw lorsqu'il fait produire le Choix du Président dans différentes entreprises.

935

Et l'intégration plus horizontale qui peut se faire soit au niveau de la transformation, soit au niveau de la production qui, là, réunit plus des acteurs qui sont dans un même secteur. Puisqu'on est toujours dans l'alimentaire, pensons à certains services alimentaires, que ça soit McDonald, Couche-Tard qui sont dans un même niveau. Mais alors les liens d'affaires peuvent être très différents. Dans certains cas, c'est affilié; dans d'autres cas, c'est uniquement, je dirais, un établissement qui appartient à la chaîne.

940

Donc, l'intégration, si on veut en parler, se vit dans cette dynamique-là, alors que là, ce que je présentais, c'est plus les tailles d'entreprises. Voilà pour mettre la table.

945

Et c'est autour maintenant de ces données qu'on va essayer de faire un bout de chemin pour regarder comment s'organise, je dirais, les modes de production dans la dynamique de l'industrie. Donc, si je me situe sur un plan des affaires, la dynamique ou la stratégie d'une industrie, c'est de répondre à une demande puis, après, de se positionner par rapport à ses concurrents.

950

Répondre à une demande. La demande au niveau de l'industrie porcine, je dirais, emprunte comme deux canaux. Une première demande, c'est plus la demande domestique, donc au Québec. Et là, cette demande est plus à la recherche de prix.

955

Il y a deux constats à faire; Michel l'a fait aussi. La consommation apparente, il suffit de penser que c'est le porc que vous achetez en allant au magasin. C'est le porc que vous mangez, mettons, lorsque vous allez au restaurant ou qui se retrouve dans certains sandwiches des distributeurs. Donc, c'est l'ensemble de cette consommation qui est assez stable au cours des années.

960

Un autre élément, c'est le revenu disponible des familles au Québec qui est inférieur, je dirais, de 15 % à celui des Canadiens. Cette réalité-là peut représenter des opportunités ou des perspectives, mais a aussi des impacts sur l'industrie.

965 La perspective, bien, c'est que le prix est le critère de choix du consommateur québécois. Il s'exprime assez fortement. Et l'impact, lorsqu'on regardera les stratégies des entreprises, bien, c'est en affaires, il faut produire à un certain prix. Et on l'a vu, le prix, ce n'est pas le Québec qui le commande, et donc cela met de la pression sur la productivité et la compétitivité des entreprises. Compétitivité, productivité et aussi concentration de ces entreprises.

970 L'autre volet de la demande, c'est une demande internationale, et on a vu une demande internationale qui est beaucoup plus porteuse. Quelques données. Bien, le commerce international des viandes a doublé en l'espace de moins de dix ans. Ce qui est intéressant, c'est de regarder le poids de ce commerce par rapport à la part de la production mondiale qui est exportée. Donc, le commerce international des viandes est une part relativement restreinte de la production. C'est vrai qu'il y a de gros producteurs comme la Chine mais qui sont aussi des consommateurs eux-mêmes.

980 Quelle est la part du Québec dans cette demande internationale? 37 % des exportations canadiennes porcines, et avec une caractéristique: 18 % des exportations porcines québécoises sont des produits transformés, alors qu'au niveau du Canada, le pourcentage doit atteindre seulement à peu près 14 %.

985 Le Québec, dans tout ce jeu-là, représente seulement 0,5 % de la production mondiale porcine lorsque je regarde la production québécoise de porcs par rapport à la production mondiale.

990 Les perspectives au niveau de cette demande internationale, il y a des marchés qui sont encore prometteurs du côté de l'Asie, Europe de l'Est, Australie, Nouvelle-Zélande. Et en général donc, ce sont des pays où il y a amélioration des revenus, parce que lorsqu'il y a amélioration des revenus, cela s'accompagne d'une alimentation beaucoup plus riche en protéines animales.

995 Face à ces perspectives, comment on peut en tirer profit? Bien, c'est parce que ces pays requièrent en général ce que j'appelle des produits sur mesure, c'est-à-dire des produits qui ont des qualités organoleptiques. Qu'est-ce qu'on entend par qualités organoleptiques? C'est en termes de tendreté, saveur, pourcentage de gras spécifique mais X puis là, il faudrait le souligner X avec des exigences très élevées de salubrité. C'est un incontournable pour ces pays-là.

1000 Comment l'industrie québécoise X puis quand je parle l'industrie, c'est autant production, transformation, c'est tout cet ensemble-là X saisit ces opportunités? Bien, on a vu qu'il y a deux impacts: un impact plus relié à la demande interne et un impact plus relié au niveau des exportations.

1005 Quand on regarde la demande interne, bien, le premier constant, c'est que donc il faut répondre au critère recherche d'économie du consommateur québécois.

1010 Il y a une deuxième donnée aussi qui n'est pas spécifique au secteur production mais qu'on retrouve dans le secteur agroalimentaire, ce que j'appelle *l'effet étai des prix+. C'est que, de façon assez générale, il y a stagnation des prix agricoles. C'est-à-dire, ils peuvent varier, ils peuvent être fluctuants, mais dans une perspective de long terme, il y a stagnation de ces prix, alors que du côté des prix des intrants, que ce soit la moulée, ça peut être les services vétérinaires, l'achat de matériel, ces prix des intrants s'accroissent.

1015 Donc, il y a comme une réduction, qu'on pourrait dire, un peu de cette marge pour soit le producteur ou les entreprises, alors ce qui amène effectivement, ces deux phénomènes-là, l'industrie à devoir miser énormément sur la productivité agricole.

1020 Je dis ceci, deux informations, une pour camper la productivité agricole dans le secteur production et une autre au niveau de la transformation. Au niveau de la production, ce n'est pas spécifique à l'industrie porcine parce que les données ne sont pas disponibles, mais on peut regarder ce qu'il se passe au Canada pour l'ensemble du secteur.

1025 On s'aperçoit que, sur une période de dix ans, on a une augmentation moyenne de la productivité à peu près de 2,8 % alors que pour l'ensemble du secteur canadien des affaires, ça tourne autour à peu près de 0,8 %.

1030 Et une autre caractéristique, si je regarde le maillon transformation, on s'aperçoit pour cette même période que l'accroissement de valeur ajoutée par dollar de livraison pour l'industrie de la viande, qui est plus large que l'industrie porcine, de transformation du porc, est passée de 234 à 304, alors que pour les autres secteurs de l'activité économique, l'augmentation a dû être pendant cette période-là, il me semble, à peu près de 34.

1035 Cette industrie aussi va se positionner face aux marchés internationaux. Mais pour avoir une présence accrue et plus importante sur le marché d'exportation, bien, il faut garantir ce produit sur mesure. Et pour profiter finalement de cette demande, bien, certains paris ont été faits: le progrès génétique avec l'insémination ou autres, on en a parlé, un contrôle rigoureux de la qualité du produit et la régularité de l'approvisionnement permis par un certain nombre de mécanismes qui ont été présentés par Michel.

1040 Donc, voilà. Une demande existe avec différentes facettes auxquelles l'entreprise essaie de répondre.

1045 Deuxième volet pour éclairer toujours la stratégie de l'industrie, c'est de regarder dans quel contexte cette industrie doit faire face à cette réalité parce que, dans un monde de plus en plus ouvert, il y a d'autres acteurs.

1050 La filière porcine, il faut d'abord aussi la regarder dans le paysage agroalimentaire québécois. Je ne veux pas dire que les autres secteurs d'activité agroalimentaires sont concurrents, mais lorsqu'une activité se développe, elle se fait dans un paysage. Et que constate-on?

1055 Bien, on constate effectivement une croissance soutenue de la production porcine. On voit le volet production et le volet transformation. Ce qui est un peu irritant dans ces données-là, c'est qu'on n'est pas capables, du côté transformation, d'avoir le même niveau de détails que pour la production. Suivre la production porcine, les données sont disponibles. Quand on veut suivre l'abattage au niveau des porcs, bien, c'est regroupé dans une catégorie beaucoup plus large que sont les viandes rouges.

1060 Donc, je fais un peu comme une mise en garde dans la cohérence des données, mais il y a une illustration que cette production effectivement s'est très bien positionnée, mieux que certains secteurs, moins bien que d'autres, autant du côté production que du côté transformation.

1065 Quelques éléments d'explication. Comment l'industrie porcine s'est positionnée dans le paysage québécois? C'est parce qu'il y avait effectivement des facteurs d'opportunité. Ces facteurs d'opportunité: un marché en croissance, surtout au niveau exportation; on l'a vu avec Michel, des expertises existantes, encore une fois l'insémination; et un environnement d'affaires propices. Il en a fait allusion pas mal, que ce soit en termes de mise en marché collective ou de sécurisation face à la variabilité des revenus. Donc, un ensemble d'éléments dans l'environnement d'affaires qui sont propices.

1075 Et peut-être une autre piste d'explication, c'est que les choix de développement, je dirais, dans le paysage québécois sont un peu plus restreints. Certains secteurs, eux, sont contingentés, donc les opportunités de développement limitées. Et de même, il faut reconnaître les exigences climatiques qui ne permettent pas, comme dans d'autres provinces, de profiter d'opportunités plus dans le secteur production végétale ou production maraîchère. Ça, c'est l'adaptation de cette industrie par rapport au contexte québécois, par rapport au contexte agroalimentaire québécois.

1080 Mais comme la filière porcine se positionne aussi face à une demande internationale, elle a aussi à se positionner face à ses concurrents. Les concurrents que j'ai pris, je peux vous dire le pourquoi, le Danemark, parce qu'il exporte énormément en Asie, un pays où le Québec exporte. Le Manitoba, comme Michel le disait, c'est parce que c'est un acteur qui est en émergence, qui peut être très concurrent effectivement du Québec face, mettons, au marché américain.

1090 Lorsque j'ai commencé à glaner ces données, c'est non pas pour nécessairement trouver des justifications entre les modèles mais essayer de comprendre quelle est la dynamique qui se développe dans chacun de ces systèmes.

1095 Si on prend, par exemple, le Danemark. 23 millions de porcs, une croissance de 91 à 2001 -- lorsque je parle de croissance, 91, il faut penser indice 100. Donc, en 1991, c'était 100 %, en 2001, 145 %, donc une croissance, je dirais, moins élevée peut-être que dans les deux autres provinces, mais qui s'explique aussi par le fait que déjà il y avait comme une tradition et qu'ils avaient aussi opté pour l'aspect exportation déjà depuis de nombreuses années.

1100 Un nombre de fermes assez élevé. D'ailleurs, on s'aperçoit que, je dirais, la taille de ces fermes est de nature quelque peu différente de ce que l'on retrouve, mettons, au Québec et au Manitoba.

1105 On s'aperçoit que, du côté de la transformation par contre, une entreprise d'abattage, 78, et peut-être que maintenant, parce que ça change tellement rapidement, peut-être que c'est rendu à 95 %, mais cette entreprise, c'est avant tout une coopérative. Donc, ils ont misé sur un modèle coopératif.

1110 Les deux dernières informations permettant de voir qu'ils ont fait le pari de l'exportation. Encore une fois, prudence dans les chiffres, tonnage abattu, en général, c'est en poids carcasse, tandis que tonnage exporté n'est pas nécessairement du poids carcasse, parce que si j'exporte des produits transformés, bien, il n'y a pas d'os. Donc, je pourrais difficilement faire le rapport tonnage exporté sur tonnage abattu.

1115 Ce tableau-là, qu'est-ce qu'il nous permet, surtout lorsqu'on le confectionne, qu'est-ce qu'il nous permet de découvrir? Bien, il nous permet de découvrir finalement deux aspects. C'est qu'il y a comme une logique dans la dynamique d'une industrie.

1120 Dans le cas du Danemark, cette logique-là est plus autour de la force de la coopération, donc une tradition de longue date sur l'exportation, une transformation qui est presque en totalité, je dirais, sous le couvert de la coopération et une coopération qui entretient donc des liens très étroits avec la production, et aussi des préoccupations agroenvironnementales qui se sont traduites par des mécanismes, dans certains cas, de limitation des productions par ferme.

1125 Donc, il y a comme une logique et c'est ce qu'on appelle la coordination verticale. C'est-à-dire que si je veux faire concurrence à d'autres acteurs, bien, il faut que j'essaie de diminuer mes coûts, que j'aie des économies d'échelle. Soit je peux le faire au niveau de chacun des maillons ou soit j'essaie de diminuer mes coûts entre les maillons.

1130 Au Manitoba, autre exemple, c'est plus la force d'un leader, une entreprise privée, 85 % de la transformation, et qui a des contrats de production avec un nombre important d'entreprises. Michel a présenté aussi le volet des entreprises vraiment de plus grandes tailles.

1135 Au Québec, peut-être ce qui ressort du tableau précédent, c'est plus qu'on ait une pluralité d'acteurs autant du côté production en termes de taille d'entreprise, en termes d'intégration, que du côté transformation.

Et la coordination verticale, comment on la joue? Notre avantage comparatif, bien, c'est surtout en mode concertation.

1140 Tout ça nous amène à voir que les modes de production très souvent s'inscrivent dans une réponse locale au niveau d'un pays, peuvent s'expliquer par l'histoire, les institutions, mais que de plus en plus ces modes de production s'inscrivent aussi dans une dynamique mondiale, et quand on parle de dynamique mondiale, bien souvent en termes de concentration d'activités ou de croissance d'activités.

1145 Un deuxième constat que l'on peut faire aussi dans la dynamique de cette industrie, c'est lorsqu'on essaie de positionner les données mais dans les régions administratives. Le titre, il faudrait le lire: *Après avoir établi le tableau.+

1150 Donc, lorsqu'on commence à glaner de l'information sur ces trois régions, Montérégie, Chaudière-Appalaches, c'est un tableau d'ailleurs qui est incomplet, mais beaucoup plus une esquisse pour montrer, lorsqu'on essaie de regarder et de lire la réalité régionale, on s'aperçoit que trois régions se sont comme spécialisées. Dans quelques cas, on va parler de vallée. Il y a eu l'exemple, mettons, au niveau des nouvelles technologies. On pourrait parler des cités multimédias aussi ou autres. C'est que lorsqu'il y a un certain niveau de production, de 1155 transformation, cela amène un certain nombre d'autres entreprises de services, d'expertise à se développer et facilitant ainsi, je dirais, la dynamique de cette production ou de cette industrie.

1160 Le plus bel exemple que l'on a dans une autre province, c'est l'exemple des serres à Lemmingford en Ontario où on a une implantation importante de serres sur le même territoire avec, donc, des avantages, ils arrivent à acheter le gaz moins cher, et développement de services conseils.

1165 Donc, au Québec, il y a eu comme création de pôles d'activités qui servent comme levier de développement à cette industrie. Voilà pour caractériser, je dirais, la dynamique de l'industrie, dynamique de l'industrie dans laquelle il faut lire les modes de production.

En bon économiste, je me rend toujours aussi de dire: Oui, mais cette industrie, quelles sont ses retombées économiques par rapport à la société?

1170 Il y a une première donnée que j'aurais dû mettre sur la table, c'est ce qu'on appelle la valeur ajoutée. Dans le secteur agroalimentaire, ce n'est pas toujours facile d'obtenir cette information-là. Donc, je pourrai camper des données que je vous ai déjà présentées, du genre la production représente 1,13 milliard \$ de recettes monétaires. La transformation représente des valeurs de livraisons pour l'industrie porcine de 2,5 milliards \$. Ça, c'est déjà des 1175 retombées, parce que si une ferme, mettons, a un revenu de 500 000 \$ ou 600 000 \$, il y a à peu près 80 % et 90 % qui se retrouve dans son environnement sous forme d'achats, d'investissement.

1180 Une autre dimension lorsqu'on parle de retombées, c'est effectivement la dimension de l'exportation. Pour comprendre aussi ou pour situer, je dirais, l'effort de l'industrie porcine, il faut le faire aussi dans le cadre plus large, je dirais, du secteur agroalimentaire ou bioalimentaire.

1185 Ce tableau-là, qu'est-ce qu'il démontre? Ce qu'il faut surtout regarder, c'est les zones en bleu qui permettent de voir la croissance, je dirais, des exportations. Et vous voyez, c'est dans l'année 97, si mes souvenirs sont bons, où il y a eu changement, rupture, c'est-à-dire où, pour la première fois, les exportations bioalimentaires sont devenues plus importantes que les importations, créant ainsi ce qu'on pourrait appeler un solde commercial positif et qui tend à s'accroître.

1190 Mais dans ce phénomène de l'exportation, quelle est la place qu'occupe l'industrie porcine? Quelques données que vous avez déjà entrevues précédemment, une valeur de plus de 800 M\$ en 2001, alors qu'en 1992, c'était 290 M\$.

1195 Soyons encore une fois vigilants. Lorsqu'on regarde ces données-là, elles peuvent être influencées énormément par l'état des prix sur le marché mondial. Il faudrait aussi être capables surtout de regarder l'évolution des quantités, des volumes.

1200 Ce 800 M\$, ça représente finalement 23 % des exportations bioalimentaires en 2001. Le Québec a la particularité de le faire surtout sous forme de porcs finis et transformés, pratiquement aucune exportation, sauf quelques rares cas d'exportation d'animaux reproducteurs, alors qu'une province comme le Manitoba doit exporter, il me semble, à peu près autour de 900 000 porcs vivants.

1205 Ça représente 37 % des exportations canadiennes de porcs transformés en 2001 versus 39 %. Donc, ça rejoint les données présentées par Michel précédemment.

1210 Et enfin donc, une industrie qui rayonne en termes d'exportation dans un nombre important de pays, mais en sachant qu'il y a quand même quelques acteurs majeurs dont les États-Unis, le Japon.

1215 Retombées économiques, on pense valeur ajoutée, on pense exportations et on pense aussi emplois. Quels sont les emplois de la filière porcine? Bien, en général, on dit que la filière porcine, disons, génère 30 000 emplois, des emplois surtout en région.

1220 Je vais prendre quelques instants pour clarifier, je dirais, cette notion d'emplois. Il y a le secteur de la production, donc les agriculteurs. Ça, on peut dire, c'est à peu près un équivalent de 5 000 temps plein. C'est-à-dire que ça peut représenter plus que 5 000 personnes qui travaillent, mais là c'est traduit en temps plein. Donc, 5 000 équivalent personnes/année.

Du côté de la transformation, l'important, c'est les signes *autour+. Autour de 10 000 mais, je dirais, avec des variations qui peuvent être assez importantes parce que, là, c'est pas

nécessairement que du temps plein. Et tout va dépendre jusqu'où on va dans les usines de transformation.

1225

Il y a la première transformation, l'abattage, environ 6 000. Et il y a après d'autres entreprises de transformation. Ceux qui transforment le creton, c'est assez facile à dire c'est relié à l'industrie porcine, mais il y en a d'autres, lorsque ça commence à être, mettons, soit des tranches de porc dans un sandwich ou autres, ça commence à être difficile de le dire. Mais ce qu'on peut dire, il y a quand même 10 000 personnes qui travaillent dans toute cette industrie de la transformation.

1230

Et le 15 000 restant? Bien, le 15 000 restant, on parle en amont. C'est 15 000 personnes qui viennent supporter soit l'activité production, soit l'activité transformation.

1235

Du côté de l'activité production, ça peut être les meuneries. Ça peut être les services-conseils aux producteurs. Ça peut être les services vétérinaires. Mais aussi ça capitalise les emplois de ceux qui font des emballages pour le secteur transformation, de ceux qui s'occupent du transport des animaux.

1240

Donc, cette deuxième partie, il faut la voir comme l'ensemble des emplois que génère cette activité, mais en amont de ces deux créneaux-là. Donc, dans le 15 000 emplois, on va avoir comptabilisé aussi un certain nombre de producteurs de maïs, parce que les producteurs de maïs qui fournissent les meuneries qui fournissent les producteurs de porcs.

1245

Donc, dans ce 30 000 emplois, je dirais, il y a un 15 000 emplois qu'on appelle en général les emplois directs et un 15 000 plus d'emplois indirects.

1250

Cette caractéristique de l'industrie porcine n'est pas spécifique, je dirais, à l'industrie porcine et c'est pour ça que j'ai cru bon de mettre quelques données sur ce qu'on appelle l'effet levier du secteur manufacturier. Donc, là, je m'intéresse plus particulièrement comme au secteur de la transformation.

1255

C'est que le secteur des aliments et boissons dans notre langage, donc la transformation des produits alimentaires, lorsqu'il y a un emploi de créé dans une industrie de transformation, cela crée en amont 2,1 emplois. Alors que d'autres secteurs, exemple l'ensemble des secteurs manufacturiers, pour un emploi créé dans ce grand ensemble-là, il y a seulement 0,8 emploi en amont, de même face au secteur des produits pharmaceutiques, un secteur, je dirais, très technologique. Donc, ne pas oublier cette dimension création d'emplois.

1260

Et voilà! Voilà un état des lieux que j'ai voulu le plus bref, puis heureusement pour éviter, je dirais, d'être trop redondant par rapport à la présentation de Michel mais, à mon avis, complémentaire, donc un effort pour rassembler des données qui permettent d'avoir la connaissance de ce qu'il se passe dans cette dynamique d'industrie et dans quelle mesure cette dynamique d'industrie va aussi influencer le mode de production.

1265

Alors, merci beaucoup, et j'espère avoir respecté mon temps.

LA PRÉSIDENTE :

1270

Oui. Je vous remercie, monsieur Van Nieuwenhuysse.

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

1275

Oh! Vous pouvez dire Pascal, je ne m'offenserai pas.

LA PRÉSIDENTE :

1280

Non, je vais me pratiquer. Je vais finir par devenir très bonne.

Je vais permettre à mes collègues de vous adresser quelques questions. Avant, on convient que vos présentations seront des documents déposés à la Commission. Alors, c'est enregistré.

1285

Alors, peut-être monsieur Marquis.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1290

Bonjour! Si vous me le permettez, madame la présidente, j'aurais peut-être deux questions pour monsieur Morisset.

1295

Une première, c'est que vous avez parlé de la part de la production porcine québécoise qui a diminué dans la production porcine canadienne. Alors, est-ce que vous pourriez aussi nous parler peut-être de certains facteurs qui ont fait que cette part a changé dans les années? Je suppose qu'il y en a plusieurs, mais peut-être qu'on peut avoir une réponse assez courte avec les principaux.

1300

L'autre question, c'est que vous avez terminé en parlant des contraintes environnementales qui, selon vous, pouvaient avoir de l'influence sur les dimensions des entreprises porcines. Vous en avez parlé un peu aussi, mais vous avez parlé de cette question des programmes d'assurance-qualité qui peuvent avoir occasionné la croissance. Mais n'avez-vous pas aussi l'impression que non seulement ça a occasionné la croissance, mais ça a occasionné la croissance de la dimension des entreprises?

1305

M. MICHEL MORISSET :

1310

Je vais essayer de faire une réponse courte. Les facteurs qui expliquent que la part du Québec ait diminué dans l'ensemble canadien, on voit au cours des dernières années que la production québécoise a quand même continué à augmenter, donc il faut chercher ailleurs. C'est donc dire que, ailleurs, ils ont réussi à en mettre encore plus en production et en marché.

1315 Il faut se rendre compte que cet engouement pour la production porcine n'est pas québécois. On a vu, par exemple, une progression très rapide de la production dans l'Ouest canadien, particulièrement au Manitoba, mais il y a une production croissante aussi en Saskatchewan et en Alberta.

1320 Il y a des facteurs qui sont des facteurs d'ordre politique et fédéraux qui l'expliquent. Entre autres, le fait qu'on abolisse le tarif du nid de corbeau a fait qu'on s'est ramassé dans l'Ouest canadien avec des céréales qu'on avait habitude de sortir des provinces à bon marché. Ce tarif servait à les sortir à bon marché ces céréales-là. Et là, il a fallu trouver autre chose à faire avec ces céréales-là, une des solutions étant naturellement de faire de la production animale. Celle qui était le plus facile, et qui en consommait la plus grande quantité, était la production porcine.

1325 Donc, on a vu une croissance de la production porcine rapide. Je vous dis particulièrement le Manitoba. On atteint actuellement 6 millions de têtes au Manitoba, ce qui est une très, très grande croissance. D'ici quelques années, on pourrait s'imaginer que le Manitoba devienne la première province productrice de porcs au Canada.

1330 Ils ont aussi un avantage pas simplement en termes de quantité de grain, mais en termes de prix. Ils les produisent les grains que, nous, on consomme. Pour que, nous, on les consomme, très souvent il va falloir qu'on les transporte. Alors, eux peuvent les utiliser directement à leur production porcine, donc faire de la valeur ajoutée et, ensuite de ça, envoyer les animaux par ailleurs.

1335 Donc, c'est une des raisons importantes qui va expliquer que la part relative du Québec, malgré tout, a diminué dans la mesure où on sait très bien que les grandes plaines de l'Ouest ont des avantages concurrentiels, sans parler des avantages aussi du point de vue environnemental.

1340 Il est clair qu'il y a des demandeurs de lisier et de fumier dans l'Ouest parce qu'on a des millions d'hectares à fertiliser. Alors, il y a une demande. Et c'est clair qu'au lieu que ce soit éventuellement un problème environnemental ou social, si on peut valoriser ces fumiers et ces lisiers mieux que, nous, on peut le faire aujourd'hui, ça peut être un facteur qui explique.

1345 Environnement et taille, effectivement, il y a des avancées technologiques où il y a des nouvelles technologies qui sont relativement neutres par rapport à la taille. Souvent, c'est au niveau des connaissances, des choses où à peu près tout le monde y a accès. Que tu sois petit, que tu sois gros, que tu sois très gros, tout le monde y a accès.

1350 Mais il y a d'autres technologies qui sont des technologies qui ne sont pas neutres par rapport à la taille, des technologies qui vont être beaucoup plus facilement adoptées par des gens qui ont des moyens très importants. Ce n'est pas typique du secteur agricole, on retrouve ça dans n'importe quel secteur d'activité. Et on sait très bien que, historiquement, ces

1355 technologies, qui ne sont pas neutres par rapport à la taille, sont des technologies qui ont
provoqué soit la disparition des petits X à ce moment-là, le tassement vers le haut X ou soit
qu'ils n'ont été accessibles qu'à de grandes entreprises.

1360 Pensez par exemple, s'il faut que vous investissiez 150 000 \$, 200 000 \$ ou 250 000 \$
pour bâtir une structure pour faire quelque chose de particulier, bien, c'est pas tout le monde qui
va avoir accès à ce 250 000 \$, surtout si la rentabilité de cet investissement est vraiment très
très faible ou il n'y en a pas du tout de rentabilité, qu'il faut que ça soit assumé par le restant de
l'exploitation. Donc, ça risque de créer un problème.

1365 Pensez au fait, si vous êtes obligé d'acheter de très grandes quantités de terre pour
disposer de votre lisier et de votre fumier, ça exige que vous ayez les reins très solides
financièrement. C'est pas tout le monde non plus qui a les reins. Et il y en a qui ont plus de
chance d'avoir les reins solides que d'autres. Alors, ce sont donc des facteurs qui,
effectivement, influencent la taille.

1370

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Beauchamp?

1375 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Monsieur Morisset, est-ce que vous pouvez me donner une indication de la marge d'erreur des statistiques qu'on utilise. Est-ce que les statistiques qu'on utilise sont vraiment fiables? Est-ce qu'il y a des sources meilleures que d'autres? Au fond, quel est le regard critique qu'on peut apporter sur les données de base? Est-ce qu'il y a des institutions qui sont vraiment fiables dans les données statistiques et d'autres où le taux d'approximation est plus grand? Mais quelles sont les marges d'erreur à ce niveau-là?

1385 **M. MICHEL MORISSET :**

Ça dépend des statistiques qu'on utilise. Il y a des statistiques qu'on peut considérer comme étant très fiables où, donc, la marge d'erreur est très faible.

Je vous donne par exemple les statistiques sur les quantités de porcs produits au Québec. C'est une statistique qui est très fiable. La raison pour laquelle elle est fiable, c'est que tous les porcs au Québec sont obligés de passer par un unique mécanisme de mise en marché. C'est facile de les compter, d'autant plus facile de les compter que personne n'a intérêt à les sous-déclarer. Il y a quelqu'un qui vérifie parce que, éventuellement, il y a de la stabilisation qui va être payée dessus. Donc, on sait très bien combien de porcs sont produits. C'est une donnée qui est absolue.

1395 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Mais s'il y a de l'impôt qui est payé, là il y a des chances qu'il y en ait moins qui soient comptés que...

1400 **M. MICHEL MORISSET :**

Oui, mais je vous dirais, j'ai déjà eu cette discussion-là, y compris avec les gens des finances, et il y a des secteurs où peut-être ça peut être vrai mais, je vous dirais, les secteurs où il y a des mécanismes de mise en marché collectifs comme le lait, le porc, écoutez, il y a tout intérêt à passer -- de toute façon, il y a tellement de mécanismes de contrôle, passer à côté devient très difficile. Et je vous dirais que c'est contre-productif.

1410 Il y a des données déjà qui sont plus difficiles, mais qui sont quand même relativement fiables, les données sur l'abattage au Québec. J'attire votre attention, parce qu'on a tendance souvent à confondre l'abattage québécois et la production québécoise.

Entre les deux, il y a les importations de porcs qui viennent principalement de l'Ontario. Et bon an, mal an, on peut parler de 600 000, 700 000 porcs. Écoutez, ce sont des données qui sont relativement fiables. On le sait à peu près combien. Je ne vous dis pas qu'on n'est pas à quelques centaines près mais, en général, ce sont des données qui sont fiables.

1420 Les données d'exportation, elles sont fiables, mais il y a plus d'une source. Les données d'exportation, vous pouvez avoir les données d'Agriculture-Canada, qui habituellement sont en retard sur la réalité, ou les données de l'ACIA qui s'occupe de l'inspection.

1425 Les données de l'ACIA sont beaucoup plus à temps, parce que c'est eux qu'il faut qu'ils mettent X excusez le terme X le *bill* dessus. Et c'est eux qu'il faut qu'ils libèrent les quantités.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Vous dites la CIA?

1430 **M. MICHEL MORISSET :**

On a toutes sortes d'organisation dans le monde porcin, vous le savez.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1435

Pouvez-vous identifier?

M. MICHEL MORISSET :

1440 Alors, je reprends: l'ACIA, l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Donc, les données de l'Agence sont des données qui sont habituellement plus fiables, qui sont plus à jour. Si vous voulez savoir au mois près, vous prenez les données de l'ACIA simplement à cause de la fonction que cette organisation-là joue dans le secteur.

1445 Les données de prix. Les données de prix au niveau de la production, c'est très fiable, parce que c'est publié, parce qu'il y a plein de gens qui ont intérêt à vérifier et s'assurer que ce soit fiable en général.

1450 Si on va vers les données qui sont moins fiables maintenant, parce que tout n'est pas fiable, ce qui est moins fiable, ce sont les données de consommation. Si vous me demandez la consommation per capita de porc au Québec ou au Canada, déjà au Canada, c'est plus fiable. Plus vous allez vers une province, moins c'est fiable, parce que ce n'est pas ramassé de façon systématique, parce que c'est difficile à ramasser, parce que quand je vous dis *la consommation de porc+, bien, on ne fait pas juste manger du jambon. Ça, c'est encore
1455 relativement facile à compter, puis des chops de porc. On mange aussi des saucisses, puis on mange aussi 56 produits dans lesquels il y a du porc.

1460 Il faut se rappeler que le porc, pour 70 %, on ne le mange pas sous forme de jambon ou de produits 100 % porc. Il est transformé. Et quand il est transformé, on y rajoute toutes sortes de choses parce que c'est comme ça qu'on l'aime. Donc, ce sont des statistiques qui sont moins fiables.

1465 Si on va vers des statistiques comme, par exemple, les statistiques de main-d'oeuvre, celles auxquelles Pascal a fait référence, en termes d'ordre de grandeur, ça va, c'est bon. Mais on sait que c'est un sous-produit statistique qui est un sous-produit d'enquête sur la main-d'oeuvre. Et dans l'enquête sur la main-d'oeuvre au niveau canadien, les statistiques sont cotées en termes de fiabilité.

1470 En termes de main-d'oeuvre totale, c'est sûr, c'est très fiable. Mais plus vous désagrégez, plus vous allez vers des éléments qui sont petits X c'est une enquête, c'est pas un recensement X bien, naturellement c'est clair que vous êtes moins fiable. Donc, ce sont des statistiques qui sont encore bonnes mais vous avez plutôt intérêt à les utiliser sur plusieurs années pour regarder les tendances. Les tendances, elles sont correctes. Mais une année en particulier, des fois, vous avez un chiffre qui est un peu surprenant; ça peut être une aberration
1475 statistique.

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Dumais.

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

Est-ce que je peux rajouter?

LA PRÉSIDENTE :

Oui, allez-y.

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

1490 Je rajouterai peut-être. C'est que l'aspect fiabilité, il y a effectivement donc les dimensions dont vient de parler Michel, mais il y a aussi quel est l'univers d'enquête?

1495 Je vais prendre un exemple. Les exportations, la donnée est précise. Mais quand on l'interprète, comme les données sont collectées au niveau des lieux où se transige le produit, ça peut couvrir par exemple, mettons si c'est Lacolle, ça peut être des produits qui viennent du Québec ou des produits qui viennent, mettons, de l'Ontario, qui ont transité par Québec.

1500 Donc, c'est l'importance, je dirais, de toujours bien regarder le mécanisme qui est sous-jacent à cette enquête, puis dire quel genre d'information il donne réellement. Donc, c'était le complément.

LA PRÉSIDENTE :

1505 Merci.

Monsieur Dumais.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1510 Merci, madame la présidente. Deux questions, une pour monsieur Pascal. Excusez-moi, j'ai moins eu le temps de me pratiquer que vous, et comme il nous a autorisés, pour simplifier les choses, à le nommer Pascal, je m'arrêterai là.

1515 Pouvez-vous nous expliquer, pour l'opinion publique en général, d'où provient la différence entre le nombre de porcs en inventaire au Québec et le nombre de porcs produits annuellement. Alors, c'est ma première question.

1520 La deuxième, je l'adresserais à monsieur Morisset. Puisqu'on discute beaucoup de taille des exploitations porcines, j'aimerais connaître vos commentaires sur le concept, ou comment vous définiriez, ou quelle est votre réaction par rapport au concept de mégaporcherie ou porcherie industrielles.

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

1525 Alors, différence entre nombre de porcs en inventaire et nombre de porcs produits, pensez nombre de porcs en inventaire, c'est la photo prise dans une entreprise un jour donné. Donc, vous pouvez passer puis faire le compte des animaux qui sont présents dans l'entreprise.

1530 Un porc, lorsqu'on l'élève X donc pour passer à la deuxième notion, le nombre de porcs produits X c'est que ça ne prend pas un an pour le produire. Donc, lorsqu'on parle de nombre de porcs produits, c'est: il y a combien d'animaux qui sortent au cours de l'année de cette entreprise.

1535 Donc, dans un cas, c'est vraiment photo à un moment donné, tandis que dans l'autre cas, c'est quel a été le flux des sorties.

M. MICHEL MORISSET :

1540 Je regrette de ne pas avoir un nom extrêmement compliqué. Écoutez, la notion de mégaporcherie, je pense qu'il n'y a pas de définition de mégaporcherie qui existe. C'est un terme qui s'est grandement popularisé au cours des dernières années et qui s'est mis à qualifier tout ce qui n'était pas, je pense, la vision qu'on a de la porcherie artisanale d'il y a une certaine époque.

1545 Je ne crois pas qu'il y ait une définition de mégaporcherie. Ce qu'on peut dire, c'est qu'il y a des porcherie de tailles extrêmement diverses. Et on peut se poser la question: la taille des porcherie au Québec par rapport à ce qu'on peut retrouver ailleurs qui est radicalement plus grand, ça correspond à quoi?

1550 On a des porcheries. Je vous ai donné des chiffres tantôt sur des porcheries jusqu'à 4 000, 5 000 porcs inventaire. Moi, je suis porté à dire qu'on parle de production industrielle quand on en arrive à un processus d'intégration verticale où il y a vraiment une logique, qui est souvent une logique de l'abattoir, de gérer sa production porcine.

1555 Et là, on parle d'entreprises aux États-Unis par exemple, qui est toujours l'exemple qu'on donne parce que c'est là qu'on a les structures les plus importantes, mais on parle d'entreprises qui élèvent annuellement des millions de porcs. Au Québec au total, on en élève grosso modo 7 millions pour faire un chiffre rond.

1560 Il y a des entreprises aux États-Unis qui élèvent et possèdent des millions de porcs, qui ont des centaines de milliers de truies. On me corrigera, je pense que, au Québec, on doit être rendus à 330 000 truies à peu près, ça doit être le chiffre. Aux États-Unis, il y a des entreprises uniques qui en possèdent beaucoup plus que ça.

1565 Là, on en arrive à avoir une logique d'organisations industrielles avec des comtés complets qui sont occupés par ces entreprises-là, avec une logique de division du travail. Ils sont propriétaires naturellement des meuneries. Les meuneries elles-mêmes sont des meuneries spécialisées. Une qui est spécialisée par exemple, qui va nourrir que des truies, que des porcelets, que des porcs. Vous avez des structures de production qui sont vraiment
1570 gigantesques quand on dit qu'on va occuper un comté complet.

Et vous avez une logique d'organisation du travail et de la production qui est faite en fonction du but ultime, qui est l'industrialisation de cette production-là, c'est-à-dire qui est l'abattage, la découpe, la transformation ou l'exportation. Là, on va parler d'une production qui
1575 a une logique industrielle d'ensemble.

LA PRÉSIDENTE :

Alors, merci.

1580 On va faire une pause de quinze minutes. Alors, je vous invite à vous inscrire au registre. Au retour, ce sera place à vos questions. Merci.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

1585 REPRISE DE LA SÉANCE

LA PRÉSIDENTE :

1590 On ne compte pas terminer plus tard que 17 h, alors je vous demanderais le silence, s'il vous plaît, pour qu'on puisse donner la chance aux citoyens de poser leurs questions.

1595 Je rappelle à chacun qu'il a droit à deux questions à chaque fois qu'il se présente devant la Commission. Les questions me sont adressées et je me chargerai de les diriger vers le bon conférencier. Ce ne sont que des questions, pas de préambule, pas de commentaires, pas d'opinions. C'est la place aujourd'hui aux questions.

Alors, monsieur Jocelyn Beaulieu, col bleu de la Ville de Montréal, bonjour!

1600 **M. JOCELYN BEAULIEU :**

Bonjour, madame la présidente, messieurs les commissaires, mesdames et messieurs.

1605 Déjà après une intervention hier soir, je me présentais comme un cochon vert. Il est clair que dans cette présentation-là, ce n'est pas contre une production porcine mais pour une production porcine verte.

1610 Alors, étant donné que, dans les statistiques très nombreuses qui nous sont présentées, il est très peu question de modèle vert et qu'on n'est pas arrivés à cette étape-là dans les audiences, je vais me concentrer sur deux points.

1615 Au sujet d'un déplacement de la production porcine vers l'Ouest, il est certain qu'il y a des gros joueurs comme Olymel qui peut installer aussi des usines de transformation dans l'Ouest. On sait tous les éléments qui favorisent l'Ouest à cause du nid de corbeau qui a été fermé, on va dire. Donc, ces productions-là deviennent plus intéressantes pour les gens de l'Ouest.

1620 Dans l'histoire, ça s'est déjà passé quand il y avait une baisse du prix des grains à la Bourse de Chicago, l'Ouest faisait plus viande. En ce moment, c'est ce qui se reproduit avec des incidences que, chez nous, la pression qui s'établit sur les terres nous amène à quitter la vallée du Saint-Laurent avec ses terres fortes dans les zones 5 pour se concentrer peut-être sur le Piedmont appalachien qui part de la Montérégie jusqu'en Chaudière-Appalaches, où on retrouve que les terres se vendent maintenant dix fois plus que le prix d'il y a trente ans et qu'on sait que c'est des sols beaucoup plus fragiles et d'une zone climatique plutôt 4 que 5.

1625 Alors, lorsque j'arrive dans cette présentation, c'est de voir l'incidence encore du changement de production sur le mode fumier liquide qui est le lisier versus des fumiers solides et compostés. Mais je ferme la parenthèse étant donné qu'on n'est pas dans cette démarche.

1630 **LA PRÉSIDENTE :**

Et puis il faut arriver à votre question.

1635 **M. JOCELYN BEAULIEU :**

À ma question?

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

1640

M. JOCELYN BEAULIEU :

C'est au-delà des impératifs de statistiques et économiques, est-il possible de voir qu'on peut sauvegarder aussi une économie en même temps qu'on peut sauvegarder la terre? Et quand on dit *la terre+, je ne peux pas lui dire *à l'eau+, mais j'y pense beaucoup, parce que ça va faire un flop bientôt quand je n'aurai plus d'eau à boire, puis que tout le monde n'aura plus d'eau à boire, on sera peut-être tous encore de retour au biberon.

1645

Alors, peut-être pour monsieur Michel, vu qu'il aimerait aussi se faire appeler pas son prénom, parce que c'est compliqué Morisset, mais c'est aussi un nom de mon pays, peut-être que monsieur Morisset serait de La Rédemption aussi, mais...

1650

LA PRÉSIDENTE :

S'il vous plaît, votre question.

1655

M. JOCELYN BEAULIEU :

La question pour monsieur Morisset, au-delà de ces statistiques-là, est-ce qu'on peut voir des statistiques humaines aussi qui font que, au Québec, s'il y a une pression environnementale qui est apportée par les citoyens, est-ce que l'intelligentsia agroéconomique et agroalimentaire va arriver à se préoccuper des êtres humains?

1660

LA PRÉSIDENTE :

Ce que vous voulez savoir, c'est quelle est l'incidence...

1665

M. JOCELYN BEAULIEU :

Dans les statistiques...

1670

LA PRÉSIDENTE :

... dans les statistiques...

1675

M. JOCELYN BEAULIEU :

... économiques des êtres humains.

1680 **LA PRÉSIDENTE :**

De l'impact de la production porcine sur...

1685 **M. JOCELYN BEAULIEU :**

Oui, de l'impact de la production porcine sur nous, les humains.

LA PRÉSIDENTE :

1690 On peut demander à monsieur Morisset de tenter une réponse. Il ne parlait pas des impacts aujourd'hui. Il parlait, il donnait un portrait de l'évolution de la production porcine, mais on peut voir si, au cours de ses recherches, il a pu observer de telles statistiques.

M. MICHEL MORISSET :

1695

Écoutez. Il y avait énormément de choses dans tout ce que vous avez dit, à partir de l'Ouest canadien, en partant des porcs verts, puis d'Olymel.

1700

Écoutez, des statistiques sont là pour décrire. Moi, si vous me demandez de vous amener des données sur l'impact de la production porcine ou de sa transformation sur l'emploi, par exemple, je peux vous en amener. On en a. Je pense que Pascal Van Nieuwenhuyse en a apporté. C'en est que j'ai en mémoire.

1705

Je peux vous dire que, oui, il y a à peu près 30 000 ou 31 000 emplois au Québec qui sont attribuables à la production porcine. Je ne suis pas sûr toutefois que c'est ce que vous voulez entendre, mais ce sont des données qu'on connaît.

1710

Alors, autrement, je vous dirais: si vous avez des questions qui sont plus précises, on pourrait peut-être vous donner des données plus précises. Mais je pense que, dans tout ça, ce n'est pas juste des données de cochons puis des données d'exportation. Il y a du monde en arrière de ça. Il y a du monde qui travaille dans le secteur. Il y a du monde qui vit tout autour. Et je pense que toutes les statistiques peuvent nous servir au moins à éclairer l'ensemble de cette problématique-là.

1715 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Beauchamp?

1720

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Merci, madame la présidente. C'est juste pour continuer, je pense, dans le sens de la question qui est posée. Vous avez évoqué dans votre exposé la question des contraintes environnementales. L'intervenant est sensible à l'eau.

1725 Est-ce que l'arrivée de contraintes environnementales est de nature à changer ou orienter les décisions d'entreprises, ou la taille des entreprises, ou leur manière de faire? Parce que, incidemment dans votre exposé, vous avez laissé entendre que -- je me rappelle de la flèche qui arrivait en vertical, les quatre flèches qui arrivaient en vertical sur le schéma historique, dans lequel vous laissiez entendre que les politiques conscientes des gouvernements n'ont pas eu d'effet sur le développement du marché. Je ne sais pas si je trahis votre pensée.

1730 Et, à ce moment-là, ramenons les questions écologiques, les questions environnementales, les contraintes d'ordre d'eau, ou d'organisation, ou de contrôle de type environnemental, quel effet ça a sur les productions.

M. MICHEL MORISSET :

1740 C'est tout à fait évident que les contraintes environnementales, et il y en a toute une ribambelle de contraintes environnementales auxquelles on peut penser, ont des effets sur les entreprises.

1745 C'est bien évident que, à partir du moment où on demande à une entreprise de prendre en compte, par exemple, la gestion de ses effluents, tel qu'on ne lui demandait pas antérieurement, on lui demande de posséder des terres alors que, avant, on ne lui demandait pas de posséder des terres, qu'on lui demande de construire une fosse à lisier alors que, avant, elle n'avait peut-être pas nécessairement de fosse à lisier, bien que dans le porc on en a depuis longtemps, c'est clair que c'est un ensemble de facteurs qui vont rentrer dans l'équation du producteur pour dire, un, est-ce que je continue ou je ne continue pas.

1750 Il y a des producteurs pour qui la réponse va être tout simplement: si je suis obligé de faire un investissement de 200 000 \$, ou de 250 000 \$, ou de X milliers de dollars, bien, j'arrête ça là. Alors, c'est fini. Moi, je suis trop âgé, je n'ai pas de relève. Je n'ai pas suffisamment de terres. Mon entreprise n'est pas assez grosse.

1755 Il y a donc un paquet de facteurs comme ça qui sont intervenus aussi. Ce sont des facteurs parfois qui n'étaient peut-être pas environnementaux, mais qui étaient techniques, qui sont intervenus dans le temps, qui ont amené cette baisse de nombre de producteurs.

1760 Et ça, je vous le disais tantôt, c'est comme un facteur technologique. Je vous donne un exemple dans un autre secteur qui est très connu. Quand, dans le secteur laitier, on a obligé les producteurs à avoir des réservoirs en vrac pour réfrigérer le lait, il y a un paquet de producteurs qui ont dit: *Bien, nous autres, c'est le moment d'arrêter, on arrête.+

1765 Des effets immédiats, il y en a par exemple sur les prix des intrants. Vous référiez tantôt
au prix des terres. C'est un cas qui est intéressant. À partir du moment où on exige d'un groupe
de producteurs, que ce soit les porcins ou tous les autres qui ont du lisier ou du fumier à
épandre, qu'on exige qu'ils soient propriétaires de la quantité de terres nécessaires pour
1770 épandre, et qu'on leur dit en plus de ça: *Il va y avoir une norme phosphore qui va intervenir,
qui fait que ça t'en demande encore plus+, écoutez, ça veut dire quoi? Ça veut dire qu'on vient
de mettre l'ensemble de ces gens-là dans une position où ils sont demandeurs de terres s'ils
veulent continuer à produire, simplement en continuant à produire la même chose.

1775 Si on vient de rendre un paquet de monde demandeurs de terres, bien, il ne faut pas
avoir fait un long cours d'économie pour savoir que ça a un effet potentiel sur le prix des terres.
Ce n'est pas le seul facteur qui peut avoir un effet sur le prix des terres, il y en a plein d'autres
facteurs, mais c'en est un parmi d'autres qui peut concourir à l'augmentation du prix des terres
dans un certain nombre de zones où cette pression-là peut se faire sentir.

1780 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Beaulieu, avez-vous une autre question?

1785 **M. JOCELYN BEAULIEU :**

Disons qu'en deuxième question, c'est que ces pressions environnementales là
tellement fortes dans mon pays, dans ma province, par vos statistiques, on pouvait très bien
voir que, au Brésil, il y a une croissance formidable et on sait très bien qu'est-ce qu'ils en font,
eux autres, des questions environnementales.

1790 C'est toujours la continuité de la mondialisation. On s'aperçoit que quand on peut aller
verser ses détritiques ailleurs, on y va gaiement.

1795 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous avez une question précise? Parce que, ça, c'est une opinion.

1800 **M. JOCELYN BEAULIEU :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Allez-y.

1805 **M. JOCELYN BEAULIEU :**

La question...

1810 **LA PRÉSIDENTE :**

On va revenir après, monsieur Morisset.

1815 **M. JOCELYN BEAULIEU :**

Je vais la poser à Pascal la question parce que, de souche européenne, sachant très bien ce qui se passe autant au Netherlands qu'au Danemark, pourquoi des Européens sont-ils plus en avance, et je dirais en pourcentage, de leurs entreprises qui sont déjà vertes?

1820 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, monsieur...

1825 **M. JOCELYN BEAULIEU :**

Pascal.

LA PRÉSIDENTE :

1830 Si vous permettez, je vais...

M. JOCELYN BEAULIEU :

Que Michel réponde?

1835

LA PRÉSIDENTE :

Je vais m'en occuper.

1840

M. JOCELYN BEAULIEU :

Excusez-moi, madame la présidente.

LA PRÉSIDENTE :

1845

Monsieur Morisset d'abord et monsieur Van Nieuwenhuyse ensuite.

M. MICHEL MORISSET :

1850

Écoutez, vous me donnez l'occasion de parler du Brésil. Ça adonne bien, je dois dire que je connais très bien la production porcine brésilienne pour avoir séjourné au Brésil et pour y aller très régulièrement. C'est un domaine que je connais très bien.

1855

Je trouve qu'il faut faire attention quand on part sur des grandes généralités par rapport au Brésil ou par rapport à n'importe quel autre pays. Je peux vous dire où elle se fait la production porcine brésilienne. Je peux vous dire comment est-ce que ça se passe. J'ai des tonnes de statistiques si ça vous intéresse. Arrêtons de dire n'importe quoi, que dire on va envoyer nos déchets au Brésil, puis notre lisier porcin; ça n'a rien à voir.

1860

La production brésilienne, c'est un immense territoire le Brésil. La plus grande partie du Brésil, c'est comme les plaines de l'Ouest canadien. De la terre, ils en ont à ne plus savoir quoi en faire. Des cultures, on compte ça par millions d'hectares de cultures. C'est des zones où de la population, il n'y en a pas. Toute la population du Brésil est à peu près comme celle du Canada. Eux autres, elle est sur le bord de l'eau; nous autres, elle est sur le bord de la

1865

frontière avec les États-Unis.

Ils ont un potentiel d'augmentation de leur production agricole dans de très bonnes conditions environnementales, qui est impressionnant. S'ils ont augmenté leurs exportations récemment, c'est parce que tranquillement ils se mettent à aller produire dans ces zones-là.

1870

Et ils ont des tonnes d'avantages que, fort malheureusement, on n'aura pas. Ils vont devenir des concurrents très importants et ils vont même pouvoir se payer le grand avantage de même être respectueux de leur environnement, et de se servir de ces lisiers et fumiers dans des zones où ils en ont tout à fait besoin.

1875

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Van Nieuwenhuyse, pourriez-vous nous parler plus du Danemark, la comparaison?

1880

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

Bien, la Danemark ou peut-être France. Pour répondre à votre question, je crois que ce qu'il faut surtout, c'est être centré sur quelle est la logique qui se développe dans chaque pays, et pas nécessairement de la comparer, parce que je ne suis pas en mesure de dire que la situation est meilleure en France, en Bretagne, qu'elle ne l'est ici.

1885

Il faut surtout regarder qu'est-ce qui explique, dans chacun des pays, ce qu'il se passe. Le Danemark, sous certains aspects, on semble être plus satisfaits. Je dirais, c'est qu'il y a un certain nombre de facteurs qui interviennent. Il y a l'histoire de la production. Est-ce que c'est une production, je dirais, qui est présente et qui est comme structurée ou développée depuis déjà longtemps.

1890

Il y a aussi, je dirais, la culture, la culture pas uniquement au niveau des agriculteurs, mais agriculteurs, milieu rural, organisation ou même de la société. Par exemple, venant de France, il fut un temps où l'agroalimentaire était une des priorités nationales. Bien, ça, ça entraîne, ça a des répercussions.

1895

Il faudrait aussi regarder l'organisation, je dirais, collective autant réglementaire, les politiques d'État, mais aussi les structures que se donnent les producteurs ou les différentes organisations. Donc, c'est tout cet ensemble qui amène que, à un moment donné, peut-être un pays semble emprunter une voie plus prometteuse; que dans d'autres pays, c'est peut-être moins prometteur.

1900

Et aussi, c'est la sensibilité qu'amène, je dirais, le consommateur, le citoyen. Dans certains cas, par exemple en France, on se préoccupe uniquement de l'azote. Au Québec, on dit: *Oui, il y a l'azote mais il y a aussi le phosphore.+ Ah! C'est une autre approche.

1905

Donc, je dirais, face à votre préoccupation, il faut surtout voir quelle est la logique que se donne chacun des pays pour essayer de trouver réponse à effectivement des problématiques qui existent.

1910

LA PRÉSIDENTE :

1915 Qu'est-ce qui fait que, au Danemark, on ait des fermes de plus petite taille? Une proportion beaucoup plus élevée en tout cas.

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

1920 Je dirais encore cette notion un peu d'histoire, de préoccupation face à l'environnement, puis surtout, j'ai l'impression, la liaison entre production et transformation. Donc, un modèle coopératif qui est omniprésent, une structure, je ne dirais pas très intégrée, mais disons où la même personne est producteur et en même temps responsable de cette coopérative. Donc, il y a comme une continuité peut-être dans ce geste-là. Mais, je dirais, il y a aussi sûrement des
1925 choix que j'appellerais peut-être plus culturels aussi.

LA PRÉSIDENTE :

1930 Mais l'histoire a une grande importance? C'est une production qui est enracinée depuis plus longtemps là-bas qu'ici ou quoi?

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

1935 Oui. Si on pense comme du côté exportation, effectivement, je dirais, ils ont une tradition à ce niveau-là. Et, effectivement, leur système s'est organisé comme pour supporter ce développement-là. En tout cas, moi, c'est les raisons. Je ne sais pas si, Michel, tu as d'autres éléments?

1940 Donc, moi, ce que je dirais, c'est surtout pour comprendre une dynamique, il ne faut pas regarder une dimension, il faut regarder un ensemble de dimensions qui vont nous donner peut-être des éléments de réponse. Parce que la réponse n'est pas que technique, la réponse n'est pas que réglementaire, c'est un ensemble.

LA PRÉSIDENTE :

1945 Merci, monsieur Beaulieu.

M. JOCELYN BEAULIEU :

1950 Merci, madame.

LA PRÉSIDENTE :

1955 Monsieur Réjean Chouinard qui est un citoyen de Saint-Basile-le-Grand.

M. RÉJEAN CHOUINARD :

Merci, madame la présidente et messieurs.

1960 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonjour.

M. RÉJEAN CHOUINARD :

1965

Alors, j'ai des questions un petit peu plus techniques parce que je n'ai pas tellement tout compris. Il y avait une question tout à l'heure concernant principalement la photo des porcs dans une chambre et la production annuelle.

1970 Combien de semaines un porc vit avant d'être abattu? Pour nous donner un chiffre, qu'on sache exactement comment ça se décortique ce chiffre-là.

LA PRÉSIDENTE :

1975 Donc, vous aimeriez que monsieur Van Nieuwenhuysse soit plus explicite sur le nombre de porcs en inventaire versus le nombre de porcs produits.

M. RÉJEAN CHOUINARD :

1980 C'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

1985 Alors, on va prendre le temps de bien comprendre ça, parce que ce n'est pas nécessairement une notion que tout le monde saisit bien.

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

1990 Pour répondre à votre préoccupation, on peut le prendre pour le porc, mais on pourrait le prendre pour, mettons, de la volaille...

LA PRÉSIDENTE :

1995 Mais allons-y pour le porc. On parle de porc.

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

2000 Pour le porc. Imaginez, vous avez un bâtiment dans lequel il y a, mettons, des porcelets. Vous allez aujourd'hui voir ces porcelets. Alors, mettons, ils viennent de naître. Ces porcelets-là vont passer environ 160 jours à peu près, pas nécessairement dans ce même bâtiment, ils vont peut-être changer de bâtiment, mais ce qui fait que dans 160 jours en général, l'animal va être vendu.

2005 Donc, les truies, soit qui sont sur cette ferme-là ou qui peuvent être dans d'autres fermes, auront produit d'autres porcelets. Donc, dans 160 jours, à peu près six mois, disons que je vais arrondir, on va avoir d'autres porcs qui vont être réimplantés, si on peut dire, dans ce bâtiment-là.

2010 Donc, ce qui fait que si, mettons, la date où vous y êtes allé, il y avait peut-être, mettons, 500 ou 700 petits porcelets, six mois plus tard, il y en aura 500 ou 700 autres qui entreront. Donc, ce qui fait que, dans une année civile, il y a peut-être 1 400 porcs qui auront passé dans les bâtiments, donc c'est ce qu'on appelle les porcs produits, alors que la journée où vous êtes allé voir, il y en aura 700.

2015 Donc, c'est ça la différence inventaire par rapport à porcs produits.

LA PRÉSIDENTE :

2020 Est-ce que ça répond bien à votre question?

M. RÉJEAN CHOUINARD :

Oui.

2025 **LA PRÉSIDENTE :**

On va continuer là-dessus. On va faire un petit peu de millage là-dessus.

2030 En d'autres termes, monsieur Pascal, une truie qui est dans une porcherie, elle va avoir autour de deux portées et demie par année?

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

2035 Par année, oui.

LA PRÉSIDENTE :

On peut dire ça? Donc, le nombre de porcelets produits par cette truie-là dans une année, c'est le nombre de porcs produits dans l'année. On va prendre une unité.

2040

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

Oui.

2045

LA PRÉSIDENTE :

D'accord?

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

2050

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2055

Le jour où je fais l'inventaire, je suis en juillet, j'ai dans la porcherie seulement qu'une des mises-bas de cette truie-là.

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

2060

Voilà, une mise-bas.

LA PRÉSIDENTE :

Alors, c'est le nombre de porcs en inventaire.

2065

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

Oui.

2070

LA PRÉSIDENTE :

Ce jour-là.

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

2075

Exactement.

LA PRÉSIDENTE :

2080 Est-ce que vous comprenez?

M. RÉJEAN CHOUINARD :

2085 D'accord. Ça veut dire qu'à ce moment-là, si, dans une porcherie, on a 1 000 porcs, on peut dire que cette personne-là va produire peut-être 2 500 porcs dans l'année.

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

2090 Voilà.

M. RÉJEAN CHOUINARD :

D'accord.

2095 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est ça.

M. RÉJEAN CHOUINARD :

2100 L'autre question, c'est un peu pour la suite du procédé. Les documents qui ont été présentés tout à l'heure, je les ai vus, qui étaient sur...

LA PRÉSIDENTE :

2105 PowerPoint.

M. RÉJEAN CHOUINARD :

2110 ... PowerPoint, quelque chose du genre, est-ce qu'ils vont être disponibles sur le site?

LA PRÉSIDENTE :

2115 Ils vont être disponibles sur le site Internet du BAPE.

M. RÉJEAN CHOUINARD :

D'accord.

2120 **LA PRÉSIDENTE :**

Et ainsi que dans tous les centres de consultation qu'on ouvre.

M. RÉJEAN CHOUINARD :

2125

D'accord. Ça va nous empêcher de poser d'autres questions à partir de ces documents-là. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2130

D'accord. Merci.

Alors, maintenant, monsieur Victor Blais qui est producteur de porcs à Campton en Estrie.

2135

M. VICTOR BLAIS :

Bonjour, madame la présidente!

LA PRÉSIDENTE :

2140

Bonjour!

M. VICTOR BLAIS :

2145

La première question, c'est quand même pour monsieur Morisset. C'est concernant le peu d'influence qu'a eu la mise en place de politiques gouvernementales ou ainsi de suite, qui a été présenté et puis... ça me prend quelques minutes d'habitude à partir; après ça, ça fonctionne.

2150

LA PRÉSIDENTE :

Allez-y, prenez votre temps.

M. VICTOR BLAIS :

2155

Disons qu'il y aurait quelque chose que je voudrais mettre en relief. En 81, quand le plan conjoint a passé, le plan conjoint a passé puis ce qui a aidé beaucoup, c'est que le gouvernement avait promis qu'il mettrait l'assurance-stabilisation dans le porc à l'engrais, mais il n'en mettrait pas si le plan conjoint ne passait pas. Ça fait que le gouvernement a fait un jeu quand même assez important.

2160

Puis les autres choses qui ont été faites, c'est qu'en 88, à l'automne 88, avant ça, il y avait des maximums dans toutes les productions agricoles, parce que monsieur Bourassa quand, en 74, je crois, il a instauré l'assurance-stabilisation, qui a voté la première loi, son objectif était toujours de faire en sorte que les familles aient des revenus pour vivre puis de

2165

réduire le nombre d'interventions. La première production qui a été stabilisée, c'est le vache-veaux.

2170 En 88, on a enlevé les maximums, puis on a rajouté les strates parce que, comme toujours, les industriels en production disent: *Ça coûte moins cher pour produire.+ Ça fait que monsieur Pagé, qui était ministre de l'Agriculture dans le temps, il a dit: *C'est correct, je vais vous en donner selon les strates. Plus que vous allez produire, plus qu'on va vous réduire.+ Puis il n'y a pas eu d'augmentation de production.

2175 Mais en même temps, pour faire passer la salade, il y a eu une bonification de la stabilisation. Ça veut dire qu'il y a des choses que la Fédération des producteurs de porcs voulait avoir depuis X années puis, là, ils l'ont donné. Puis j'étais présent à ce moment-là.

2180 Puis après ça, bien, dans un autre comité que je travaillais, j'avais affaire à côtoyer des intégrateurs, des meuniers. Puis eux autres, ils disaient: *De la manière que c'est fait, les strates, ça paiera jamais.+ Puis ce qu'ils nous disaient: *Le peu d'argent qu'on fait là-dedans, dans le porc, ça nous intéresse pas.+

LA PRÉSIDENTE :

2185 Est-ce que vous avez une question?

M. VICTOR BLAIS :

2190 Oui. Puis en 92, je crois en 92, on a complètement rayé ça, puis on a dit: *La stabilisation pour tout le monde.+

2195 Mais pensez-vous vraiment, c'est ça ma question, que les industriels étaient pour entrer dans le marché parce que la stabilisation était là? Ils faisaient peu d'argent avec leurs porcs, puis il a fallu qu'ils se renflouent. Ça fait que ça ne pouvait pas avoir un effet direct là.

2200 La question, c'est de savoir: est-ce que c'est réaliste de penser que, le lendemain que les strates ont été enlevées, les producteurs au volume pouvaient embarquer tout de suite, puis on y va? Il fallait qu'ils se trouvent du financement.

LA PRÉSIDENTE :

Donc, en fait, votre question, c'est de savoir: est-ce qu'il n'y a pas un temps de réponse...

2205

M. VICTOR BLAIS :

C'est ça.

2210

LA PRÉSIDENTE :

... un peu plus long à la mise en place d'une politique comme celle-là.

M. VICTOR BLAIS :

2215

C'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

2220

Monsieur Morisset?

M. MICHEL MORISSET :

2225

Oui. Il ne faut pas penser que les politiques n'ont eu aucune influence sur le développement de l'industrie porcine au Québec. Ça me semble être bien évident. Vous avez signalé quelques événements qui sont des événements qui sont fondamentaux.

2230

Sauf qu'il ne faut peut-être pas rechercher des effets de cause à effet immédiats. On met en place un contexte. On met en place, je vous dirais, une atmosphère qui fait que, oui, ça va permettre le développement du secteur. Et de ce point de vue-là, il y a des politiques qui, pour moi, sont plus importantes que d'autres.

2235

Si j'ai à comparer la politique de stabilisation avec le Sommet de 1992, je vais vous dire et de loin que la politique de stabilisation a eu plus d'effet sur le développement de la production porcine.

2240

Je ne sais pas, par exemple, si je vais vous suivre pour dire que chacune des modifications au niveau des strates, au niveau du plafond, qu'on peut vraiment attacher ça de façon serrée avec l'évolution de la production.

Moi, ce qu'il me reste de l'analyse que j'ai faite des 20 ou 25 dernières années, c'est qu'un des facteurs fondamentaux, c'est les prix. Et quand on a des augmentations de prix de marché ou des augmentations de prix donnés à travers à la stabilisation, donc les seuils

2245 assurés, qui laissent entrevoir pour les producteurs une perspective de gains sur le moyen terme, les producteurs se mettent à faire des efforts.

2250 Si en plus des prix, parce que d'habitude ça va avec, on s'aperçoit qu'il y a des marchés qui semblent subir et parfois des marchés qui s'ouvrent subitement, comme entre autres ici les marchés d'exportation X ce n'est pas pour le manger, ce porc-là, qu'on l'a fait, c'est pour l'exporter X à ce moment-là, on a la conjonction d'événements qui fait que, oui, on est dans une situation où ça pousse tout dans le même sens. On a les prix. On a les marchés. On a la stable.

2255 Et il y a des moments qui ont favorisé la poursuite du développement. Je vous donne par exemple la mise sur pied de la table filière dans le secteur porcin et des actions que la table filière a faites pendant plusieurs années et qu'elle fait encore. C'est clair que ça favorise le développement. Mais je ne serais pas capable de vous mettre le doigt sur une chose qu'ils ont faite à laquelle on pourrait attribuer. Mais c'est clair qu'on a créé un contexte favorable.

2260 **LA PRÉSIDENTE :**

2265 Vous avez dit un peu plus tôt que le facteur prix est sans doute le facteur qui influence le plus l'évolution de la production. Pourriez-vous nous expliquer un petit peu plus de quelle façon il y a une influence sur la production? C'est-à-dire, comment ça se situe dans le temps?

M. MICHEL MORISSET :

2270 En fait, ce qui est clair, c'est que le producteur qui fait du porc, comme n'importe quel producteur, ou industriel, ou quelqu'un dans n'importe quoi, va regarder la rentabilité de l'activité qu'il fait. La rentabilité, elle est faite de la différence entre les prix qu'il réussit à obtenir pour la quantité qu'il produit et les coûts qu'il encoure. À partir du moment où il y a une espérance de gains qui est supérieure, on a des chances que les gens mettent en production des quantités supplémentaires.

2275 Oui, il y a un délai. Ça ne se fait pas du jour au lendemain. C'est ce qui explique d'ailleurs les cycles de prix dans le secteur porcin. C'est ce délai-là en grande partie qui l'explique. Mais à partir du moment où on a une espérance que les prix vont augmenter ou vont demeurer relativement élevés pendant un certain laps de temps, on est portés à mettre en production, d'autant plus qu'on va le faire si les prix des principaux intrants, eux, ont une fluctuation à la baisse.

2285 On a vu à partir de 97 particulièrement que le prix des grains a été plutôt à la baisse. Alors, même si, en 98, le prix du porc a baissé, à un moment donné, peut-être dans cette marge-là, la marge est demeurée suffisante.

Alors, c'est ce qui explique l'influence prépondérante des prix qui sont reliés, il faut bien le dire, par les seuils stabilisés de la stabilisation.

LA PRÉSIDENTE :

2290

Monsieur Dumais?

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2295

Une autre sous-question de clarification cette fois-là. On utilise beaucoup les expressions *strate+, *seuil+, *plafond+ en rapport avec l'assurance-stabilisation. Pourriez-vous nous clarifier le plus simplement possible de quoi il s'agit?

M. MICHEL MORISSET :

2300

Il y a eu une époque où la stabilisation n'était pas égale pour tout le monde et les montants qui étaient versés aux producteurs variaient en fonction de la quantité que les producteurs faisaient.

2305

Quand on dit *le seuil stabilisé+, en fait, ce à quoi on réfère, c'est le montant auquel les producteurs auront droit si le prix de marché descend en dessous de ce montant-là. Grosso modo, ça fonctionne comme un système d'assurance. Les producteurs paient une assurance; le gouvernement paie aussi une partie de la prime de cette assurance-là. On détermine ce qu'on appelle *le seuil assuré+, c'est-à-dire le montant que devraient obtenir les producteurs pour être capables de se maintenir sur le marché.

2310

Si le prix du marché tombe en dessous de ce seuil assuré là, c'est le mécanisme d'assurance qui rentre en ligne de compte, qui vient combler la différence entre le prix de marché et le seuil assuré. Je vous fais une histoire simple, c'est un peu plus compliqué que ça, mais grosso modo, c'est comme ça que ça fonctionne.

2315

Je vous donne des chiffres comme ça. Si actuellement, par exemple, le seuil assuré était 160 \$ X je vous donne un exemple, juste des chiffres tirés comme ça X si le prix est à 170 \$ sur le marché, l'assurance paie rien. Si le prix est à 160 \$ sur le marché, l'assurance paie rien. Si le prix tombe à 150 \$ sur le marché, l'assurance va venir combler jusqu'au seuil de 160 \$, d'où l'appellation du seuil de stabilisation.

2320

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2325

Les strates?

M. MICHEL MORISSET :

2330

Les strates de taille étaient liées au fait qu'il existait des seuils différenciés en fonction de l'importance des productions. Alors, on pouvait, par exemple, avoir une strate X je résume

encore une fois X les producteurs qui produisent en bas, mettons, de 2 000 porcs, vont être stabilisés, pour reprendre mon exemple, à 160 \$. Ceux qui produisent plus de 2 000 porcs, on va les stabiliser à 155 \$.

2335 Alors, on voit donc que la strate venait déterminer le seuil auquel on avait accès et donc la compensation à laquelle on avait accès, dans la mesure où les prix reçus par les producteurs, que ça soit un petit, un moyen, un gros, c'est tout à peu près la même chose.

LA PRÉSIDENTE :

2340

Monsieur Blais, vous avez une deuxième question?

M. VICTOR BLAIS :

2345

Oui. Aussi, c'est concernant les contraintes environnementales, que ça pouvait amener des coûts technologiques, puis que ça ne serait peut-être pas disponible dépendamment de la taille des entreprises. Puis monsieur Morisset aussi nous a cité que ça pouvait faire remonter les prix des terres.

2350

Puis dans les autres pays X c'est pas lui qui a cité ça X où est-ce qu'on a des contraintes environnementales qui ont été imposées, il y a encore un bon nombre de producteurs, les plus petits, ils ont disparu.

2355

Aujourd'hui, bien, c'est la Commission sur le développement de la production porcine, puis je pense que la question, c'est de savoir: est-ce que ça serait un bon placement pour moi, qui vit dans une région où est-ce qu'il y a une densité environnementale raisonnable, de vouloir me protéger, de sorte à ne pas se laisser envahir par des industriels ou des producteurs avec des concentrations très élevées, qui vont faire en sorte que les fermes moyennes ne puissent, mettons, faire face à ces technologies-là.

2360

Est-ce que ça serait manquer d'ouverture d'esprit de faire en sorte que les sols autour de chez moi restent disponibles, mettons, pour moi qui a comme 60 % des sols dont j'ai besoin pour l'épandage?

2365

Puis est-ce que ça serait aussi manquer d'ouverture d'esprit que de demander au gouvernement, mettons, d'exiger plus, de ne pas faire en sorte que des entreprises viennent s'implanter, puis enrichir exagérément en phosphore nos sols à l'intérieur des normes existantes?

2370

LA PRÉSIDENTE :

Je ne sais pas si on a les bons conférenciers pour traiter de cette question-là, parce qu'on va en traiter la semaine prochaine des impacts environnementaux. Et des coûts environnementaux, on va en traiter l'autre semaine également.

2375

Mais si on pouvait avoir une question qui se rapporte davantage à nos conférenciers d'aujourd'hui qui nous parlent plus de l'évolution de la production au Québec et de la production actuelle au Québec, ça...

2380

M. VICTOR BLAIS :

Oui. En fait, si on veut conserver, mettons, la capacité de nos sols, puis capacité aussi de nos entreprises à ne pas avoir à faire face aux dépenses technologiques...

2385

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

2390

M. VICTOR BLAIS :

... parce que, présentement, on le fait à l'intérieur de nos cultures. Ils nous a cité en exemple le Brésil qui avait des sols avec une certaine richesse. Mais des municipalités, des MRC, puis des régions qui sont à concentration raisonnable, est-ce qu'on doit se défendre, nous autres, techniquement pour rester compétitifs ou si on doit laisser aller les choses?

2395

LA PRÉSIDENTE :

En d'autres termes, est-ce qu'on doit investir pour gérer l'environnement? Est-ce que c'est ça? C'est parce que je ne comprends pas très bien votre question.

2400

M. VICTOR BLAIS :

Vous ne comprenez pas?

2405

LA PRÉSIDENTE :

Non.

M. VICTOR BLAIS :

2410

Est-ce qu'on doit essayer d'avoir des politiques pour ne pas qu'il y ait trop de concentration de production dans notre milieu...

LA PRÉSIDENTE :

2415

D'accord.

M. VICTOR BLAIS :

2420

... pour rester compétitifs. Parce que, nous autres en Estrie, ça fait des années qu'on paie nos grains plus cher que dans la région de Saint-Hyacinthe, puis même de la Beauce. Puis aussi, notre transport sur nos porcs, ça nous coûte plus cher. On n'a peut-être pas développé comme ici, mais si on veut rester en affaires, si, en plus de ça, ça nous coûte 10 \$ pour transformer le fumier, parce qu'on laisse pendant encore cinq ans les entreprises venir s'installer, puis d'aller chercher le maximum des terrains, nos entreprises vaudront plus rien.

2425

LA PRÉSIDENTE :

2430

Donc, si je comprends -- en tout cas, je vais vous dire ce que je comprends. Est-ce que, dans le fond, on ne devrait pas chercher à s'étaler un peu plus sur le territoire si on songe à développer l'industrie porcine, c'est ça? Plutôt que de continuer à la concentrer dans certaines régions.

M. VICTOR BLAIS :

2435

Bien, ça peut être ça la question, mais je demande à monsieur Morisset, en tant qu'économiste, c'est ça, si on ne se doit pas, nous autres, comme hommes d'affaires de se protéger en ne laissant pas rentrer tout le monde chez nous.

2440

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Morisset, avez-vous un point de vue?

M. MICHEL MORISSET :

2445

Le seul problème, c'est que j'ai toujours un point de vue.

LA PRÉSIDENTE :

2450

C'est intéressant!

M. MICHEL MORISSET :

2455 Écoutez, votre question est très touffue et pas simple à répondre. Il y a une chose qui est claire, c'est que, comme entrepreneur, vous avez à faire les meilleurs choix.

2460 Une autre chose pour moi qui est claire aussi, c'est que, quand il va y avoir des normes environnementales plus sévères que celles qui vous contraignent actuellement, comme entrepreneur, vous risquez d'avoir des coûts supplémentaires qui vont vous être imposés d'une façon ou d'une autre. Et ça s'appelle internaliser des coûts qui sont actuellement des externalités dont vous avez plus ou moins à vous occuper. Je ne vous parle pas de vous en particulier, je parle en général.

2465 Ça va modifier la structure de coûts de toutes les entreprises. Il y a des entreprises qui vont être dans une situation individuelle ou des régions qui vont être dans une situation où ça va peut-être devenir moins intéressant de produire du porc là. C'est quelque chose qui demeure vrai et, je pense, peu importe quelle est la norme, quelles sont les normes, quelles sont les exigences techniques, ça va modifier la structure de coûts. Et ce faisant, c'est clair qu'on risque
2470 d'assister à des disparitions d'entreprises, à des déplacements régionaux, qui vont être liés à cette nouvelle structure qui va avoir été imposée par une réglementation ou une politique, appelez-la comme vous voulez.

M. VICTOR BLAIS :

2475 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2480 Merci.
Monsieur Beauchamp?

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

2485 Permettez-moi, monsieur Morisset, de continuer dans cette question-là. Est-ce que, ça, c'est lié à une disparité temporelle ou temporaire? C'est-à-dire que vous avez tout à coup un pays, une région qui détermine des exigences plus rigoureuses en termes de protection de l'environnement, en termes de style de production, de considération animale, et caetera, ce qui fragilise possiblement pour un certain temps la production et amène une réorientation d'un certain nombre de producteurs.

2490 Mais est-ce qu'il n'y a pas un ajustement à moyen terme de normes au plan international, qui fait que le leader d'une norme finit par voir cette norme-là adoptée ailleurs X on évoquait le Danemark tantôt X de sorte que, en fin de compte, ça a un effet conjoncturel qui est souvent

2495 perceptible sur du court terme. Mais sur du long terme, est-ce qu'il n'y a pas une espèce d'harmonisation qui se fait.

M. MICHEL MORISSET :

2500 Je serais porté à paraphraser un célèbre économiste, Kings que tout le monde connaît, qui disait: *À long terme, on est tous morts+ et c'est le risque.

2505 C'est sûr qu'il n'y a pas de phénomène de concurrence, qui fait que le fait d'être ceux qui ont imposé la norme la plus sévère va faire que, par un phénomène quelconque de concurrence, la norme, elle s'essaïmerait partout dans le monde. Ça ne marche pas comme ça.

2510 Ce n'est pas comme quand tu réussis à baisser ton coût de production, tu es le premier à avoir adopté une technologie, tu réussis à passer pendant un bout de temps. Les prix baissent et tout le monde va adopter la technologie. Ça ne marche pas comme ça, dans la mesure où on a chacun nos composantes environnementales réelles, objectives, on a chacun nos dotations en ressources comme pays, comme région, comme entreprise individuelle et on a chacun aussi nos sensibilités sociales.

2515 Et les sensibilités sociales, écoutez, c'est une des raisons pour lesquelles on est ici, parce qu'il y en a qui sont plus grandes peut-être au Québec qu'elles le sont sous d'autres latitudes, qui ont peut-être des problèmes au moins aussi importants que les nôtres. Si bien que le risque d'être les premiers à mettre des normes très sévères, c'est que tant que les autres ne les mettront pas, il y a aucune assurance qu'ils les mettront jamais pour certains de nos concurrents. On risque effectivement de voir disparaître un certain nombre de nos entreprises et, 2520 à ce moment-là, ça devient un choix social.

2525 Ça devient le choix d'une société qui a décidé consciemment qu'elle s'imposait des normes quelconques. On s'en est imposé dans notre société des normes dans toutes sortes de domaines. On s'impose une norme parce qu'on dit: *Nous, comme société, on juge que, ça, c'est extrêmement important.+ On est conscients que, comme conséquence, ça peut vouloir dire qu'il y a 5 000, qu'il y a 10 000 emplois qui vont disparaître dans ce secteur-là, mais on accepte et on assume, et on va continuer à vivre comme ça.

2530 Les autres le feront-ils? Quand est-ce que le Manitoba passera une norme phosphore? Aucune idée, je ne le sais pas. Et ils n'en passeront peut-être pas. Quand est-ce que les États-Unis... on parle des États-Unis, c'est déjà immense. Parlons des Carolines par rapport à l'Iowa, peut-être que les Carolines vont en passer mais que l'Iowa n'en passera pas.

2535 Donc, c'est très difficile de dire que si on est les premiers, c'est comme être les premiers adopteurs d'une nouvelle technologie, ça, c'est clair, ça ne fonctionnera pas comme ça.

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Claude Grégoire de Coalition citoyenne, bonjour.

2540

M. CLAUDE GRÉGOIRE :

Bonjour, madame la présidente, commissaires. J'ai deux questions, elles sont interreliées. En plus, elles recoupent certains sujets dont les précédentes questions ont fait affaire.

2545

D'abord, mes questions ont affaire à les parties de courbe qu'on n'a pas vues ce matin, c'est-à-dire les perspectives de futur. On devine maintenant, on va continuer à vous demander d'autres devinettes.

2550

J'ai lu dans un produit écrit les perspectives de l'industrie porcine américaine. C'est l'Association of Pork Producers of the United States. Peut-être que je fais erreur du nom, mais...

LA PRÉSIDENTE :

2555

Monsieur, pourriez-vous parler un petit peu plus devant le micro?

M. CLAUDE GRÉGOIRE :

2560

C'est beau. Apparemment, les perspectives pour eux, ils voient dans la future dizaine d'années, quinze peut-être, une consolidation extrême dans leur industrie porcine, c'est-à-dire un rétrécissement des maillons de la chaîne de production qui aboutirait à peu près sur le territoire américain, c'est-à-dire qui se situe pour l'industrie porcine plutôt dans l'est du pays, avec 50 producteurs reliés à 8 abattoirs pour leur production américaine totale. J'ai l'article chez nous, je pourrais l'apporter à un moment donné.

2565

D'abord, dans cette perspective-là, eux, c'est ça qu'ils voient. Et vous avez bien dit tantôt que le Canada, ce sont des *price taker*. D'abord, une mode qui se développe de telle façon aux États-Unis, quelle implication, quel impact aurait-elle peut-être au Québec et au Canada?

2570

Est-ce que la pression de cette consolidation américaine aurait des répercussions ici qui nous demandent d'agir de la même façon? Et quelles sont les conséquences de ça? Est-ce qu'on a un blindage quelconque contre ça ou si c'est tout à fait une extension logique de leurs actions qu'on va devenir -- ou que c'est ça qui nous attend dans le futur? Ça, c'est une question.

2575

La deuxième, c'est le marché mondial...

LA PRÉSIDENTE :

2580

Bien, attendez. On va commencer par régler celle-là.

M. CLAUDE GRÉGOIRE :

2585 Celle-là?

LA PRÉSIDENTE :

2590 Et on passera à la seconde.
Monsieur Morisset?

M. MICHEL MORISSET :

2595 Oui, effectivement, on voit des fois des projections qui font peur.

M. CLAUDE GRÉGOIRE :

Oui.

2600 **M. MICHEL MORISSET :**

Je pense qu'il faut prendre ça quand même aussi avec un grain de sel. Il y a des gens qui sont spécialisés à faire des projections dans ce style-là.

2605 Qu'on dise qu'on va en arriver à 50 producteurs avec 8 abattoirs, moi, je me dis: en tout cas, il y en a qui sont prêts à s'avancer le cou pas mal. Moi, je ne le ferais pas.

2610 Mais une chose demeure certaine, c'est que la tendance aux États-Unis est à la concentration de la production. C'est beaucoup plus rapide qu'ici. Ça n'a rien à voir en termes de rythme. Le modèle qu'ils utilisent, c'est le modèle qu'on a déjà dans le secteur du poulet où, déjà, le secteur du poulet aux États-Unis est dominé par de très, très grandes entreprises qui contrôlent la meunerie, la production, l'abattage, qui contrôlent l'ensemble de la chaîne. Et ce sont ces mêmes entreprises qui souvent sont présentes dans le secteur porcin.

2615 C'est un phénomène, je vous dirais, qui a sept ou huit ans, pas beaucoup plus que ça. Et quand ils ont vu que, dans le secteur porcin, il y avait des perspectives de développement, ils se sont mis à investir massivement dans le secteur porcin. Et ce sont ces grandes entreprises que je vous citais tantôt, qui ont des millions de têtes et des centaines de milliers de truies, qui sont en train de prendre le contrôle de ce secteur-là.

2620 Les conséquences que ça peut avoir pour nous, il y en a de plusieurs ordres. Je vous en donne une très simple qu'on vit déjà. La notion de prix, pour nous au Canada et au Québec particulièrement, c'est quelque chose qui est important, on est sur un marché qui est nord-américain. Il faut connaître c'est quoi le prix du porc aux États-Unis X et là, c'est le prix entre le

2625 producteur et l'acheteur X pour être capables, nous, de nous ajuster puis d'être corrects dans le marché. Que nos usines, quand ils viennent vendre des coupes de porc, que ce soit sur le marché domestique ou à l'extérieur, qu'on sache un peu où est-ce qu'on en est.

2630 Bien, le gouvernement américain a été obligé de passer une loi, qu'il appelle la loi de transparence des prix, pour obliger une déclaration obligatoire de ces prix-là, parce qu'on ne les trouvait plus les prix. Et les seuls qui demeureraient publiés, on savait très bien que c'était so-so. Alors, c'en est des exemples.

2635 En termes de productivité, ces entreprises-là, ce dont on se rend compte aussi X et ça, c'est aussi une caractéristique de ce qu'il s'est passé aux États-Unis dans les dernières années X ils maîtrisent très, très bien la production. Ils ont amélioré grandement la qualité du porc américain qui souvent laissait à désirer, il faut bien le dire, si bien qu'ils ont réussi à aller sur leur propre marché. Je vous ai dit qu'ils sont maintenant un exportateur net, ça veut dire qu'ils s'autosuffisent et qu'ils exportent. On leur en envoie pas mal, mais il y a un échange dans tout
2640 ça. Et leur productivité est très forte.

2645 Donc, à un moment donné, la question qu'il faut se poser, c'est que: est-ce que c'est eux qui vont nous vendre du porc ou c'est nous qui allons leur vendre du porc? Et que ce soit sur le marché domestique ou le marché étranger. Donc, c'est ça le genre de questions très concrètes que ça pose.

2650 C'est une question vraiment de concurrence. C'est une question de compétitivité face à des structures qui seront toujours largement plus grandes que ce que, nous, on aura comme structures. Même si on en faisait rien qu'un abattoir au Canada, ce qui est un illogisme total, mais il serait encore plus petit que chez eux.

LA PRÉSIDENTE :

2655 Par ailleurs, monsieur Morisset, monsieur Grégoire a fait allusion au fait que votre courbe de croissance tantôt s'arrêtait à 2001. Est-ce que vous avez des projections? Est-ce qu'il y a des projections déjà de croissance ou de décroissance qui sont observées ou qui sont réalisées?

M. MICHEL MORISSET :

2660

Les projections: à prendre avec des pincettes toujours. Tantôt, on me posait la question sur la fiabilité des statistiques. À venir jusqu'à 2001, c'est pas pire en général. Dépassé 2001, vous comprendrez que la fiabilité, ça vaut ce que ça vaut, surtout dans un secteur où il y a des facteurs externes qui arrivent ou des facteurs liés à la santé animale qui vous chamboulent le portrait, mais complètement. Donc, les projections, on fait attention.

2665

Ce qu'on dit généralement, et si on prend par exemple les données de la FAO qui en fait de ce genre de projections, c'est qu'on s'attend à une croissance au niveau de la production mondiale porcine, à une croissance au niveau des exportations, et donc des importations, mais à des déplacements de production. Ce n'est pas nécessairement les mêmes pays qui vont continuer à jouer un rôle aussi important.

2670

Par exemple, en Europe, on pense que des pays comme le Danemark sont à peu près rendus au maximum. La France, ça va se stabiliser. L'Allemagne, ça risque de se réduire. Mais qui en Europe va prendre la place? C'est l'Espagne. Actuellement, l'Espagne est rendue presque aussi importante que l'Allemagne en production porcine. C'est l'Allemagne qui est le premier producteur.

2675

On voit arriver des pays dans l'Est européen aussi qui vont se joindre. Il y en a deux particulièrement qu'on regarde attentivement, c'est la Pologne et la Hongrie. Ce sont des pays qui ont quand même des forts potentiels, qui sont déjà des producteurs.

2680

Si on regarde ailleurs dans le monde, c'est sûr que le Canada, on considère que le Canada est un pays qui a encore un potentiel de développement intéressant et important. Le Brésil est vraiment le pays que tout le monde observe à l'heure actuelle. Et il y a des marchés un peu partout.

2685

Et là, je ne vous ai pas parlé de la Chine. La Chine, c'est un cas très particulier. Mais la moitié du porc au monde est produit en Chine, puis la moitié à peu près est consommée en Chine. Ils sont une grosse gang, eux autres. Ça fait que ça ne prend pas une grosse augmentation de la consommation pour que ça explose. Actuellement, on pense que ça va durer un peu. Mais j'essaie de répondre aux éléments de votre question.

2690

LA PRÉSIDENTE :

2695

Votre deuxième question, monsieur Grégoire?

M. CLAUDE GRÉGOIRE :

2700

Bien, on vient juste de l'amocher pas mal.

LA PRÉSIDENTE :

C'est parce que je n'avais pas oublié votre introduction.

2705

M. CLAUDE GRÉGOIRE :

Merci, mais c'est justement le marché mondial, l'évolution du marché mondial, et où ça va se faire et quel impact ça aurait au Québec. D'abord, je ne sais pas si vous voulez en ajouter à qu'est-ce que vous avez dit déjà? Mais il y a une question, la première, un volet que vous n'avez pas répondu.

2710

C'est que quand on parle de la concurrence américaine avec la consolidation que certains voient, notre modèle de production, est-ce qu'on peut dire s'il est concurrentiel ou non à cette nouvelle tendance américaine? Sinon, qu'est-ce qu'on fait? Est-ce qu'on fait comme eux autres ou on crève de ce côté-là?

2715

M. MICHEL MORISSET :

La question de la position concurrentielle du Québec, écoutez, on réussit à s'en sortir à venir jusqu'à maintenant. C'est une preuve qu'on doit être quand même relativement concurrentiels à cause d'un certain nombre de raisons.

2720

Il y a le prix, mais il n'y a pas que le prix. Et on sait qu'on réussit à vendre au Canada une viande de qualité, à vendre aux États-Unis qui est notre premier marché, à vendre au Japon qui est le marché le plus difficile, pas juste à cause du prix, parce qu'on a un produit qui est considéré de très bonne qualité, parce qu'on n'a pas trop de problèmes de maladie, parce qu'on est en train d'implanter un système de traçabilité, un système d'assurance-qualité.

2725

Les gens, ils achètent en fonction du prix, mais ils n'achètent pas juste le prix. Ils achètent aussi un produit sur lequel ils vont pouvoir se fier. Et on sait qu'avec le nombre de scandales qu'il y a eu au niveau de la viande particulièrement X en Europe, il y en a eu passablement, il y en a eu un au Japon il n'y a pas tellement longtemps X on a réussi à s'en sortir.

2730

Mais regardons les choses froidement. En termes compétitifs, on a des désavantages. Parmi ceux-là, le grain qu'on utilise, on le paie souvent plus cher que certains de nos compétiteurs. Donc, il faut qu'on trouve d'autres choses pour compenser.

2735

On a l'avantage d'avoir une structure. Pascal faisait référence à la chaîne de production. On a une chaîne de production dans son ensemble qui essaie d'économiser un peu partout, ce qui nous donne une grosse chance. Toute cette idée de la concertation des maillons de la chaîne agroalimentaire et des actions qui ont été entreprises, ça donne ça. Quand on réussit à réduire les coûts par exemple, les coûts de transaction, appelons-les comme ça, entre deux maillons de la chaîne, bien, on réussit de cette façon-là à se garder compétitifs pour le produit.

2740

2745

Ce qu'on vend, c'est pas des cochons. Ce qu'on vend, c'est des longues, c'est du bacon. Ça va être des...

2750 **LA PRÉSIDENTE :**

Des côtelettes?

2755 **M. MICHEL MORISSET :**

Bien, allons-y pour les côtelettes aussi. Donc, c'est des produits. Donc, la productivité de nos usines de transformation, c'est bien important aussi. Et si nos usines de transformation sont très performantes, bien, on vient de gagner à quelque part, parce que ce qu'on vend, c'est à la sortie de l'usine de transformation.

2760

Donc, écoutez, je ne peux pas vous dire qu'on n'est pas à risque. On est à risque. Tout le monde en est conscient. Tout le monde essaie d'y travailler aussi en y travaillant aux différents niveaux.

2765

C'est clair qu'il y a des gens qui réussissent à sortir le porc à la porte de la ferme à meilleur compte que nous. C'est clair. Et on voyait des statistiques tantôt par exemple sur le nombre de porcelets par mise-bas. On sait qu'il y a des gens et qu'il y a des grosses structures, des grosses organisations qui sont capables de faire mieux que, nous, on fait.

2770

Je pense que ça n'a jamais été la volonté du Québec, que ce soit au niveau des gouvernements, au niveau des producteurs ou des industriels, d'aller vers des hyperstructures. On a plutôt eu tendance à développer des stratégies alternatives.

2775 **LA PRÉSIDENTE :**

2775

Monsieur Van Nieuwenhuyse?

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

2780

Bien, peut-être un complément. Lorsque vous mettez sur la table l'aspect concentration aux États-Unis, 50 producteurs avec 8 usines, il faut le voir dans un contexte où ça dessert un marché de produits de masse. C'est vrai que face aux produits de masse, il y a concentration aux mains de quelques acteurs.

2785

Par contre, à côté, je dirais, de ces multinationales ou de ces gros, il y a place à la marge pour d'autres entreprises, mais qui, elles, vont viser non pas produits de masse mais produits de créneau. Quand je parle de créneau, je ne parle pas nécessairement en termes de terroir ou autre. Mais c'est ce que disait Michel, des produits plus spécifiques, avec des qualités spécifiques, qui sont reconnus, et là ça peut se faire, je dirais, dans une dynamique économique qui peut être quelque peu différente d'un acteur important ou omniprésent.

2790

2795 Et l'autre dimension, et Michel en a parlé effectivement, c'est qu'on peut jouer aussi d'autres cartes comme, par exemple, les cartes de la concertation entre les acteurs qui peuvent donner des avantages. Est-ce que c'est suffisant pour rejoindre la notion de compétitivité que dégagent ces grands systèmes. C'est une question.

LA PRÉSIDENTE :

2800 Merci.

Merci, Monsieur.

M. CLAUDE GRÉGOIRE :

2805 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2810 J'annonce que je ferme le registre, parce qu'il nous reste encore quelques intervenants et on veut terminer à 5 h.

J'invite maintenant monsieur François Bruneau qui est producteur porcin de Saint-Guillaume.

M. FRANÇOIS BRUNEAU :

2815 Bonjour!

LA PRÉSIDENTE :

2820 Bonjour, monsieur Bruneau.

M. FRANÇOIS BRUNEAU :

2825 Je viens de Saint-Guillaume. J'ai 2 200 porcs à l'engrais en pouponnière. Et je voudrais savoir, pour vous, c'est quoi une ferme familiale parce que, moi, je m'occupe de ça, moi tout seul, puis il y a du monde qui ont l'air à trouver ça trop gros 2 200.

Je voudrais savoir c'est quoi une ferme familiale pour vous autres.

2830 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, peut-être monsieur Van Nieuwenhuyse, vous pourriez nous indiquer en fonction des tailles ce qu'on considère ferme familiale. Est-ce qu'on considère ferme ce qu'on appelle mégaporcherie, on va en entendre parler. Alors, est-ce qu'on pourrait faire les distinctions?

2835

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

2840

Je dirais, c'est que le choix d'une grosseur d'entreprise, c'est d'abord une décision individuelle d'un entrepreneur. Donc, vouloir déjà comme catégoriser ou donner des qualificatifs à cette réalité, pour moi, c'est un terrain qui me semble difficile à utiliser parce que, effectivement, pour l'un, une ferme, comme vous dites, familiale, mais ça va être son choix à lui, ça va être une entreprise de plus petite dimension.

2845

Vous, vous venez de l'affirmer, dire: *Pour moi, j'ai l'impression d'être dans une ferme familiale+ avec tant de porcs. D'ailleurs, c'est ce matin où j'ai retrouvé, il me semble dans la revue de presse, où un producteur avec 600 truies se dit: *Moi, c'est une ferme familiale.+ Donc, il ne faut pas oublier, je dirais, c'est d'abord l'entrepreneur qui identifie sa stratégie de taille d'entreprise.

2850

Si je peux répondre, c'est peut-être de façon un peu détournée, c'est qu'il ne faut pas aussi associer taille d'entreprise à des phénomènes, je dirais, d'intégration. C'est que l'intégration peut se faire quelle que soit la taille d'une entreprise. Donc, j'ai l'impression que, quelquefois, on veut comme opposer ferme familiale à intégration alors qu'il y a comme deux réalités qui peuvent comme se superposer: une réalité de dimension économique d'une

2855

entreprise qui va être fonction de l'individu.

Peut-être que Michel pour se promener, lui, c'est X je ne sais pas X une Jaguar; puis moi, peut-être que c'est une coccinelle. Mais ça, c'est un choix d'individu.

2860

Et l'autre dimension, c'est-à-dire dans cette réalité que l'on a face à l'unité, quel est le lien que l'on est obligé de développer soit avec des maillons transformation ou avec d'autres personnes au niveau de la production, qui est la notion d'intégration.

2865

En tout cas, j'ai comme beaucoup de mal à dire: c'est une affaire de structure. C'est très clair que des entreprises, comme on en parlait tout à l'heure, où ils produisent aux États-Unis des millions de porcs, bien, la dynamique effectivement, c'est plus un individu, c'est la dynamique, je dirais, d'une corporation qui s'impose.

2870

Voilà peut-être le genre de réponse que je peux faire. C'est-à-dire que je ne peux pas faire une réponse et, pour moi, il n'y a pas une définition, je dirais, statistique de ce qu'est une ferme familiale.

LA PRÉSIDENTE :

2875

Monsieur Dumais?

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2880 Oui. J'allais peut-être inviter à commenter au-delà de dire c'est le choix de l'entrepreneur du type d'entreprise qu'il veut développer, qui fait que c'est une ferme familiale ou non. Parce que, comme vous l'avez mentionné à la fin de votre exposé, la plus grande ferme aux États-Unis qui possède comme environ 800 000 truies, c'est un entrepreneur qui a décidé de développer cette ferme-là. Mais je ne pense pas qu'on puisse dire qu'elle est familiale.

2885 Et par rapport à l'opinion publique, à un moment donné, il faudrait peut-être, étant donné que les politiques gouvernementales disent qu'elles visent à défendre les fermes familiales, qu'on ait une précision un peu moins subjective.

2890 Alors, vous avez dit: *Je pense qu'on ne peut pas donner une définition objective+, mais comment, alors, le gouvernement peut-il prétendre: *Je défends la ferme familiale+ si on ne sait pas qu'est-ce que c'est une ferme familiale?

LA PRÉSIDENTE :

2895 Monsieur Van Nieuwenhuysse.

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

2900 Oui. Moi, ma réponse était en tant, je dirais, qu'économiste qui veut saisir une réalité. Si je devais appréhender cette réalité de ferme familiale, il y a un certain nombre de critères qui risquent d'être mis de l'avant, mais qui représentent dans certains cas peut-être des aspects que j'appellerais plus choix individuel, dans d'autres cas plus des préoccupations collectives ou sociales.

2905 Peut-être que, effectivement, comme société, on se dit: bien, par ferme familiale, c'est cette entreprise où l'individu et sa famille vivent de la réalité de cette entreprise-là, mais dans un contexte d'occupation de ces personnes-là, sans nécessairement faire recours à une main-d'oeuvre salariée importante. Et peut-être aussi que dans cette définition de ferme familiale, il y a une préoccupation de dire: oui, mais c'est cette unité autonome qui permet de maintenir ou, je dirais, de dynamiser aussi le territoire agricole.

2915 Donc, la définition d'une ferme familiale risque d'intégrer des critères ou des dimensions plus techniques ou économiques et des dimensions sociales en termes, je dirais, d'espace de vie pour un individu et sa famille ou d'espace occupation du territoire. Ça serait, je dirais, comme des balises qui vont peut-être pouvoir permettre de positionner cette notion-là.

LA PRÉSIDENTE :

2920 Oui, monsieur Bruneau.

M. FRANÇOIS BRUNEAU :

2925 Mon autre question, c'est sur les graphiques qu'on a vus tantôt. On a vu le prix qui variait et tout ça. Mais il n'y a pas eu de graphique sur les fluctuations du coût de production qu'il y a eues vis-à-vis de l'environnement, les nouvelles contraintes qu'on a, le PAEF, l'HACCP, les rampes, les trémies humides qu'il faut mettre astheure, puis le prix des terres. Je ne sais pas s'il serait possible d'avoir un commentaire là-dessus, parce que ça a sûrement augmenté depuis 30 ans.

2930 **LA PRÉSIDENTE :**

2935 Alors, on va traiter de cette question-là dans deux semaines, je crois, à Montréal. On va parler des coûts environnementaux. On va avoir des présentations de certains conférenciers sur ces questions-là, des coûts de mise à niveau aussi. Alors, je vous invite à nous suivre. Si vous ne pouvez être à Montréal, au moins de nous suivre sur Internet ou dans les centres de consultation où on va aller chercher de l'information là-dessus.

M. FRANÇOIS BRUNEAU :

2940 O.K.

LA PRÉSIDENTE :

2945 D'accord?

M. FRANÇOIS BRUNEAU :

Merci.

2950 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

Monsieur Clément Pouliot, bonjour!

2955 **M. CLÉMENT POULIOT :**

Bonjour, madame la présidente. On se retrouve dans un nouveau contexte. Quelques questions à monsieur Morisset essentiellement.

2960 On a un certain nombre de productions stabilisées au Québec. On a un programme de stabilisation qui existe depuis plus de 20 ans. Il y a un certain nombre de productions stabilisées au Québec. Le porc en est une, le bovin, les agneaux, quelques-unes d'autres.

2965 De façon générale, en termes de pourcentage de revenu du marché versus pourcentage qui vient du revenu également du programme d'assurance-stabilisation au niveau de la

production porcine, quelles en sont les performances? Autrement dit, combien les producteurs de porcs vont chercher du marché d'une façon générale sur une période de cinq ans, par exemple, versus le programme d'assurance-stabilisation? Et est-ce que c'est une des plus performantes par rapport aux autres productions stabilisées?

2970

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Morisset?

2975

M. MICHEL MORISSET :

Vous savez, des fois, madame la présidente, on a l'impression qu'on se fait poser des questions par quelqu'un qui a déjà la réponse.

2980

M. CLÉMENT POULIOT :

Je ne suis pas un économiste, monsieur Morisset. Je suis un producteur. Alors...

2985

M. MICHEL MORISSET :

Oui, oui. Je pense qu'on ne va pas élaborer trop longuement là-dessus.

LA PRÉSIDENTE :

2990

Voulez-vous lui demander la réponse?

M. MICHEL MORISSET :

2995 Non. Je ne peux pas vous dire le chiffre exact pour les cinq dernières années. Ce que je
peux vous dire, c'est, pour avoir travaillé là-dessus au début des années 90 X écoutez, je vous
donne ça de mémoire X dans les trois ou quatre premières années des années 90, en
comparant le porc, le boeuf et l'agneau, le porc était la production qui avait le moins de soutien.
Et là, on n'incluait pas uniquement la stabilisation mais toutes les formes de soutien possibles et
imaginables. Et laissez-moi vous dire qu'on s'était creusé les méninges pour tout trouver. C'était
3000 inférieur à 8 % à cette époque-là alors que, quand on parlait du boeuf, on était plus de l'ordre de
20 % et 22 %...

M. CLÉMENT POULIOT :

3005 De?

M. MICHEL MORISSET :

3010 De revenus qui étaient tirés de mécanismes de soutien. Et quand on parlait de l'agneau,
on montait vraiment vers des chiffres qui étaient beaucoup plus élevés. Mais c'est quoi le
chiffre?

LA PRÉSIDENTE :

3015 C'est sûr qu'on va recevoir éventuellement des personnes provenant de La Financière
agricole. Alors, on pourra leur poser la question.

M. CLÉMENT POULIOT :

3020 Encore plus précisément.

LA PRÉSIDENTE :

3025 On s'en rappellera.

M. CLÉMENT POULIOT :

Mais il a assez bien répondu.

3030 **M. MICHEL MORISSET :**

Merci, monsieur.

M. CLÉMENT POULIOT :

3035

Encore là, de façon générale, monsieur Morisset, selon votre expertise et votre connaissance, sur une période de 20 ans, 30 ans au niveau nord-américain, est-ce qu'on peut considérer que les coûts de production sur l'ensemble des fermes porcines nord-américaines ont baissé au cours des 20 et 30 dernières années et combien ils ont baissé? De façon générale, est-ce que vous avez un chiffre en tête là-dessus?

3040

M. MICHEL MORISSET :

Aucun chiffre en tête.

3045

M. CLÉMENT POULIOT :

Vous n'avez pas de chiffre. Mais est-ce qu'on peut considérer qu'ils ont augmenté, les coûts de production, ou baissé, les coûts de production, ou les coûts de production ont baissé depuis les 30 dernières années sur...

3050

M. MICHEL MORISSET :

Non. C'est exactement le genre de sujet sur lequel je ne m'avancerai pas.

3055

M. CLÉMENT POULIOT :

O.K.

3060

M. MICHEL MORISSET :

Alors, tantôt, on parlait de la précision des chiffres. Les coûts de production en Amérique du Nord, que vous parliez des coûts de production en Caroline, en Iowa, au Manitoba ou Québec, vous savez très bien que c'est très différent d'un endroit à l'autre.

3065

M. CLÉMENT POULIOT :

Oui, oui, oui.

3070

M. MICHEL MORISSET :

Sur une si longue période en plus de ça, c'est clair qu'on n'a pas de données.

LA PRÉSIDENTE :

3075

Monsieur Pouliot...

M. CLÉMENT POULIOT :

3080

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

3085

... j'aimerais ça que vous m'adressiez les questions.

M. CLÉMENT POULIOT :

3090

Oui, excusez. Excusez, madame Boucher.

LA PRÉSIDENTE :

S'il vous plaît, parce que je veux éviter justement des...

M. CLÉMENT POULIOT :

3095

Vous avez tout à fait raison.

LA PRÉSIDENTE :

3100

... des échanges bilatéraux.

M. CLÉMENT POULIOT :

3105

Excusez, excusez. Excusez-moi. La question se pose aussi au niveau mondial. Évidemment, on est en concurrence avec plusieurs pays producteurs de porcs mondiaux. On exporte beaucoup, on est en concurrence.

3110

Je voudrais savoir de la part des conférenciers quel est le niveau de perception vis-à-vis nos concurrents? Nos concurrents, que ce soit les Danois, les Américains, d'autres concurrents, quel est le niveau de perception de nos concurrents vis-à-vis les producteurs de porcs du Québec ou l'industrie porcine du Québec?

LA PRÉSIDENTE :

3115

Monsieur Van Nieuwenhuyse, vous auriez une réponse?

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

3120 Disons que je n'ai pas... parce que, là, il faudrait effectivement avoir, je dirais, une analyse précise...

M. CLÉMENT POULIOT :

3125 Oui.

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

3130 ... soit sous forme d'enquête ou autre, que pense, mettons, le producteur du Danemark...

M. CLÉMENT POULIOT :

3135 Oui.

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

3140 ... de la France? En tout cas, je n'ai pas cette information de disponible à ce moment précis. Je dirais, il y a peut-être une façon comme détournée, c'est non pas la perception, mais si le Québec performe sur des marchés d'exportation, pour ces autres partenaires, ils doivent se dire: bien, voilà, il y a sûrement là une efficacité minimale qui leur permet de prendre des parts de marché qu'on n'arrive plus à prendre.

3145 Mais en termes réellement de perception, à ma connaissance en tout cas, je ne connais pas, moi, d'étude à ce niveau-là.

LA PRÉSIDENTE :

3150 Monsieur Morisset, avez-vous... Non?

Monsieur Pouliot, ça fait le tour de vos deux questions.

M. CLÉMENT POULIOT :

3155 Une autre question.

LA PRÉSIDENTE :

Non, vous avez posé vos questions. Oui, oui, oui, on se limite à deux. C'est dommage, mais c'est la règle.

3160

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Ça vous apprendra à poser des questions dont vous savez déjà la réponse.

3165

M. CLÉMENT POULIOT :

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

3170

Merci.

Monsieur Jacques Fournier, s'il vous plaît. Alors, je vous rappelle qu'on m'adresse les questions et on m'adresse les réponses aussi pour éviter les échanges.

3175

M. JACQUES FOURNIER :

Bonjour!

LA PRÉSIDENTE :

3180

Bonjour!

M. JACQUES FOURNIER :

3185

On nous a mentionné les retombées économiques positives. On nous a parlé d'emplois, d'exportation, et caetera. On ne devrait pas, quand on fait le portrait d'une production comme celle-là, donner les retombées aussi qui peuvent être négatives dans la société?

3190

Et puis en répondant à la question, peut-être qu'on pourrait essayer de savoir si la grosseur de la production, soit en volume, en concentration ou en dimension des installations, ça peut faire des impacts négatifs plus grands ou non.

LA PRÉSIDENTE :

3195

Est-ce que, monsieur Morisset, on y va avec vous?

M. MICHEL MORISSET :

Effectivement.

3200

LA PRÉSIDENTE :

Ça va? La question est assez claire?

3205

M. MICHEL MORISSET :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

3210

Allez-y.

M. MICHEL MORISSET :

3215

Non, non, la question est très claire. Effectivement, on est souvent portés à regarder quels sont les impacts positifs. On est des éternels optimistes. Mais je pense que toute activité humaine a aussi des impacts qui sont négatifs.

3220

En économie, on appelle ça des externalités. Et elles peuvent être positives, les externalités, mais il y en a aussi qui sont négatives. Et c'est vraiment l'objet en fait de la Commission, de dire: la production porcine a des externalités qui sont négatives.

3225

Vous allez essayer, au cours de l'année qui vient, un, de les mesurer; deux, justement de juger: est-ce qu'il y a certaines structures de production? Est-ce qu'il y a certains niveaux de concentration, qui font que ces externalités sont encore pires que ce qu'elles auraient pu être?

3230

Quelques éléments. C'est certain que si on concentre des très grandes quantités de production dans des endroits très restreints, on prend plus de risque qu'il y ait des externalités négatives plus importantes. Mais je pense que c'est l'objet même en fait de votre Commission que de traiter de ce point-là.

LA PRÉSIDENTE :

3235

Et c'est également un sujet que l'on va traiter la semaine prochaine et l'autre semaine aussi.

Oui, monsieur Dumais.

3240

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Madame la présidente, je m'excuse. J'aimerais demander à monsieur Morisset d'être peut-être plus spécifique, parce que je pense que la question qui nous est posée est une question extrêmement importante, à savoir la relation entre la taille et les impacts environnementaux.

3245

Et vous avez dit: *Effectivement, si dans une région, il y a une grande quantité de production, on peut soupçonner qu'il va y avoir des grands impacts environnementaux négatifs.+

Mais ça, ça ne se réfère pas à la taille des entreprises. Parce qu'on peut avoir dans une région une grande quantité de production composée d'entreprises de tailles moyenne et petite, et dans d'autres régions, une moins grande concentration mais des entreprises de plus grande taille.

3250

Alors, donc, ma question, c'est: avez-vous quelque chose à nous dire sur la relation spécifique entre la taille et l'impact environnemental, et non pas sur la concentration dans une région, qui est une autre chose.

3255

M. MICHEL MORISSET :

D'accord. Ce qu'on recherche, c'est un équilibre. Et l'équilibre n'est pas nécessairement associable à la taille de l'entreprise, pour vous donner une réponse simple. C'est donc dire qu'on peut très bien concevoir une entreprise de très grande taille qui a une excellente gestion environnementale parce qu'elle réussit à minimiser ses impacts et elle réussit à utiliser correctement, par exemple, ses fumiers et ses lisiers.

3260

Alors, c'est très facilement imaginable. Je peux vous donner des exemples. Dans les Prairies, il y a des entreprises porcines de très grande taille, beaucoup plus grande qu'on peut trouver ici, mais qui, en même temps, bénéficient de dizaines de milliers d'hectares pour étendre et il y a un équilibre qui a été trouvé. Et l'entreprise peut être une très grande entreprise et réussir à gérer correctement ses externalités.

3265

LA PRÉSIDENTE :

3270

Monsieur Fournier, vous avez une autre question?

M. JACQUES FOURNIER :

3275

Oui. Si je peux juste continuer sur la première question, c'est sûr que je visais beaucoup les impacts environnementaux en premier avec le mandat, mais il y a des impacts sociaux aussi. Puis moi, je trouve ça un petit peu décevant que, quand on fait le portrait d'une production comme ça, de filière comme on disait tantôt, c'est qu'on ne donne pas aussi -- au moins, si on n'a pas une quantification, donner au moins une liste des impacts autant négatifs aux niveaux environnementaux que sociaux. Je parle sociaux, disons comme le mauvais voisinage, je pense que c'en est un. Puis il y a un coût réel à ça.

3280

LA PRÉSIDENTE :

3285

Ce sont des sujets que l'on va traiter ultérieurement lors de nos séances thématiques. On ne termine pas aujourd'hui.

M. JACQUES FOURNIER :

3290

Non, mais vous comprenez quand même, quand on fait le portrait, moi, je trouve que, le portrait, on l'a fait en montrant les impacts positifs au point de vue financier. Moi, je pense que ça devrait faire partie du portrait.

3295

Je vais passer à ma deuxième question, c'est revenir à une question de tantôt. On parlait de la définition de ferme familiale. Moi, je voulais faire une approche sous forme de question, de dire: une ferme familiale, on devrait peut-être tenir compte du fait que si le propriétaire exploitant est sur la ferme, vit sur la ferme, est-ce qu'on devrait tenir compte de ça pour dire qu'il y a une approche, une philosophie différente de gestion de l'entreprise à ce moment-là?

3300

Donc, est-ce que c'est un facteur qu'on devrait tenir compte pour la définition entre une ferme familiale ou une entreprise industrielle.

3305

LA PRÉSIDENTE :

Le fait que le propriétaire vive sur la ferme?

M. JACQUES FOURNIER :

3310

Le propriétaire, oui, c'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

3315

Monsieur Van Nieuwenhuyse?

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

3320

Ça peut être un des critères, je dirais, dans cette dimension plus sociale qui serait à établir, dire effectivement quels sont les critères plus à caractères sociaux qui nous permettent de camper une ferme familiale. Parce que je dirais peut-être pour compléter, remontons 15 ou 20 ans, comment on aurait défini une ferme familiale? Elle ne serait sûrement pas équivalente à celle que vous définissez aujourd'hui.

3325

Mais je crois que ça pourrait être un des critères qui pourrait intervenir dans cette définition. Mais donc, ça vient comme confirmer que la définition sera plus qu'économique, elle sera en même temps sociale et en termes peut-être occupationnels. Est-ce que je peux compléter?

3330 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

3335 **M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :**

C'est parce que par rapport à la dimension précédente, lorsque vous avez amené *retombées positives+, je parlais de retombées économiques, sachant que les retombées économiques, certains peuvent les voir comme positives ou même comme négatives. Certains questionnent l'exportation.

3340

Donc, ce qu'on nous avait demandé, nous, c'était plus un éclairage sur les données économiques en sachant que, effectivement, il y a d'autres impacts, impacts sociaux, impacts environnementaux, mais ce n'était pas, je dirais, notre réalité à présenter. Et puis moi, quand j'ai présenté comme les retombées, je parle de retombées économiques d'apport mais qui peuvent être perçues favorablement ou défavorablement.

3345

LA PRÉSIDENTE :

C'est exact, c'est ce qu'on vous avait demandé de faire. Merci.

3350

Monsieur Beauchamp.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

3355 Juste une petite observation toutefois. Sur cette question-là, il semble bien qu'on a un problème de définition de ce qu'on appelle la ferme familiale. Est-ce que c'est une question de taille? Est-ce que c'est une question de gestion? Est-ce que c'est une question d'intégration? Il y a trois concepts qui viennent jouer.

3360

Je signale toutefois que, d'après les informations que vous nous avez données, monsieur Morisset entre autres, au moment de la stabilisation, quand l'État établit une stratification, il est clair que, lui, il fait entrer des catégories, non pas en les définissant familiales ou autres mais par des ordres de grandeur qui peuvent ensuite générer un discours social de catégorisation d'une certaine manière.

3365

Donc, c'est pas tout à fait innocent, mais il y a là des démarches étatiques qui campent des ordres de grandeur. Est-ce que vous êtes...

3370 **M. MICHEL MORISSET :**

J'imagine effectivement que ça ne devait pas être totalement innocent, sauf que dix ans plus tard, ils les ont fait sauter, ce qui non plus ne devait pas être totalement innocent.

Alors, qu'est-ce qu'on peut en tirer maintenant? Ça demeure une question ouverte et...

3375

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Ça reste ouvert, mais il faudra préciser tout au long de l'audience cette fameuse notion de ce qu'on appelle une ferme familiale, et qu'est-ce qu'était une ferme familiale il y a 20 ans ou 30 ans, qu'est-ce que c'est maintenant.

3380

M. MICHEL MORISSET :

Je pense qu'effectivement, si vous permettez, madame la présidente, ça risque de prendre un certain temps. Je rajouterai comme information que ça a été le sujet de ma thèse de doctorat, j'ai écrit 600 pages, ça m'a pris cinq ans. Et c'est encore en discussion, je l'ai finie en 82.

3385

LA PRÉSIDENTE :

3390

Mais il n'en demeure pas moins que, au cours de cette audience, on va entendre souvent le mot *mégaporcherie+, *ferme familiale+, opposition entre l'un et l'autre.

Monsieur Édouard Asnong, s'il vous plaît, qui est producteur.

3395

M. EDOUARD ASNONG :

Bonjour! Alors, merci.

3400

LA PRÉSIDENTE :

Bonjour.

M. EDOUARD ASNONG :

3405

Ensuite, juste pour compléter ce que vous étiez en train de dire, madame la présidente, il faut aussi rajouter *site d'élevage+.

3410

Ma question, pendant que je m'enregistrais, monsieur Van Nieuwenhuyse était en train d'y répondre en principe, mais j'aimerais la poser quand même. On sait que, au Canada, il y a une loi sur la compétition, il y a une loi sur la concurrence. Cette loi-là défend plus le consommateur qu'elle peut défendre les intérêts des fournisseurs.

3415

Donc, ma question serait: c'est quoi l'impact ou l'influence de la concentration des chaînes sur l'obligation quasi des fournisseurs de se concentrer?

LA PRÉSIDENTE :

3420

Ça va, monsieur Pascal?

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

3425

La question telle que je la comprends, c'est de dire: dans quelle mesure la concentration au niveau de la distribution induit la concentration au niveau de la transformation.

M. EDOUARD ASNONG :

3430

Juste pour la préciser, je crois que, au Québec, on est rendus avec trois, ou même au Canada, avec trois chaînes majeures et qui veulent peut-être acheter une place/un gros volume, donc ce qui force peut-être la concentration à partir de l'offre. Et est-ce que cette concentration-là à partir de l'offre à ces chaînes-là... parce que s'il y a trop d'offres tout partout, on se tire dans le pied, puis tout le monde se compétitionne, ce qui est encore à l'avantage des chaînes jusqu'à un certain point.

3435

Donc, est-ce que ça ne va pas verticalement en descendant que plus que les fournisseurs sont gros, plus que les abattoirs doivent être gros, plus que les producteurs qui font affaires avec ces abattoirs-là doivent être gros?

3440

M. PASCAL VAN NIEUWENHUYSE :

Je répondrai sous deux angles. Reconnaître que dorénavant ce que j'appelle le pilotage du développement, je dirais, des produits alimentaires se fait par la distribution, et donc d'une certaine façon indirectement pour le consommateur, c'est un incontournable.

3445

Donc, qu'on pourrait dire que les donneurs d'ordres sont de plus en plus effectivement les grandes chaînes, qu'elles soient concentrées ou pas concentrées. Je dirais, il y a comme eu un changement dans la dynamique, une dynamique où, avant, c'était plus le produit

3450 disponible qui se rendait sur le marché, puis le consommateur l'achetait. Maintenant, la dynamique -- puis je ne peux pas dire que c'est nécessairement parce que c'est le consommateur qui l'exprime plus fortement, mais la distribution et le consommateur, je dirais, indiquent et influent de plus en plus ce que le reste de la chaîne doit amener sur le marché. Ça, je dirais, c'est pour moi un incontournable.

3455 Est-ce que c'est incontournable? Ensuite, est-ce que la concentration du côté de la distribution induit nécessairement une concentration du côté de la transformation? Je dis: pas nécessairement. Tout dépend quel est le genre de relation qui va s'établir dans cette nouvelle dynamique. Cette nouvelle dynamique, et c'est l'exemple que l'on va retrouver dans certains pays où c'est plus la distribution qui impulse une approche filière, sans nécessairement qu'il y ait une concentration plus forte du côté de la transformation, mais c'est-à-dire que, comme
3460 donneurs d'ordres, ils identifient des cahiers de charge très précis qu'autant la transformation que même les producteurs vont respecter.

3465 Donc, il y a quand même de grandes chances que la concentration de la distribution dans une dynamique économique va se répercuter aussi par une certaine concentration au niveau transformation mais, je dirais, la relation de causalité n'est pas complète et n'est pas automatique.

3470 Si les gens, lisant cette nouvelle réalité, se disent: *Bien, maintenant, comment je m'inscris en support à la distribution pour lui donner les produits tel que lui le demande?+ Ça peut se faire dans des formes, je dirais, plurielles au niveau organisation.

3475 Donc, je ne ferais pas automatiquement le lien de dire que la concentration de la distribution oblige la concentration de la transformation. Il faudrait aussi intégrer d'autres dimensions comme l'accroissement de la productivité, de la compétitivité, qui sont aussi d'autres facteurs qui s'adressent aux différents maillons de la chaîne.

LA PRÉSIDENTE :

3480 Monsieur Asnong.

M. EDOUARD ASNONG :

3485 Merci. Puis je comprends aussi en même temps que ça n'aurait pas d'effet direct et automatique, en même temps, pas d'effet du tout.

3490 L'autre question, c'était peut-être à monsieur Morisset. Dans son exposé, il y a quelque chose que je n'ai pas compris du moins. La cause de l'augmentation porcine, si on prend les politiques de l'OMC, mais surtout peut-être le Farm Bill américain qui favorise une production de céréales qui tient les prix mondiaux bas, est-ce que ça ne force pas les producteurs dans l'ensemble partout, premièrement, d'essayer de transformer les céréales parce qu'elles sont accessibles? Est-ce que ça ne provoque pas peut-être jusqu'à un certain point des distorsions

auxquelles on doit réagir si on ne veut pas perdre la guerre alimentaire et demeurer souverain dans son alimentation à quelque part aussi.

3495 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Morisset?

3500 **M. MICHEL MORISSET :**

Moi, je pense que ce qui explique la dernière phase de croissance, celle qui commence en 95, 96, fondamentalement c'est deux choses.

3505 C'est le fait qu'on a vu des perspectives de marché s'ouvrir à nous. Et ces perspectives de marché sont intimement liées à l'ouverture des marchés d'exportation à cause du fait que certains de nos anciens compétiteurs ont eu des problèmes majeurs.

3510 Et ce phénomène-là s'est aussi répercuté sur les prix. On sait que, jusqu'à début 98, les prix ont été vraiment à des niveaux même qu'on n'avait jamais vus. Donc, il y a eu une incitation très forte pour que la production croisse. Et, par la suite, il y a eu un ensemble d'autres facteurs qui sont intervenus. Mais on ne produirait pas du porc s'il n'y avait pas un marché à quelque part pour l'acheter ce porc-là.

3515 Le reste, oui, c'est clair que si on a des avantages au niveau du prix des céréales -- l'Ouest canadien, on sait très bien que le prix des céréales est un élément important dans la croissance de la production dans l'Ouest, comme je l'ai expliqué tantôt, parce qu'on a modifié le régime politique qui a fait que ces producteurs-là, ils se ramassaient avec des céréales, il fallait qu'ils fassent quelque chose avec.

3520 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça va, monsieur Asnong?

3525 **M. EDOUARD ASNONG :**

Oui, merci.

LA PRÉSIDENTE :

3530 Ça fait le tour de vos deux questions? Je vous remercie.

Alors, je tiens à remercier nos deux conférenciers de cet après-midi. Je pense qu'on a eu de belles prestations et on a eu le loisir de vous poser des questions.

3535 J'ajourne jusqu'à 19 h 30 ce soir. Je vous rappelle que, ce soir, nous avons madame
Hélène Brassard du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, qui va nous
parler de la répartition régionale de la production porcine; monsieur Robert Fillion, du Centre de
développement du porc du Québec, qui va nous parler de conduite d'élevage; et monsieur
3540 Sylvain Pigeon, qui va nous parler de la construction des bâtiments dans la gestion des
déjections animales.

Alors, bonne fin d'après-midi, bon souper et à ce soir.

3545 Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe judiciaire, certifie sous mon serment d'office
que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténogra-
phiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

3550 ET J'AI SIGNÉ:

LISE MAISONNEUVE, s.o.